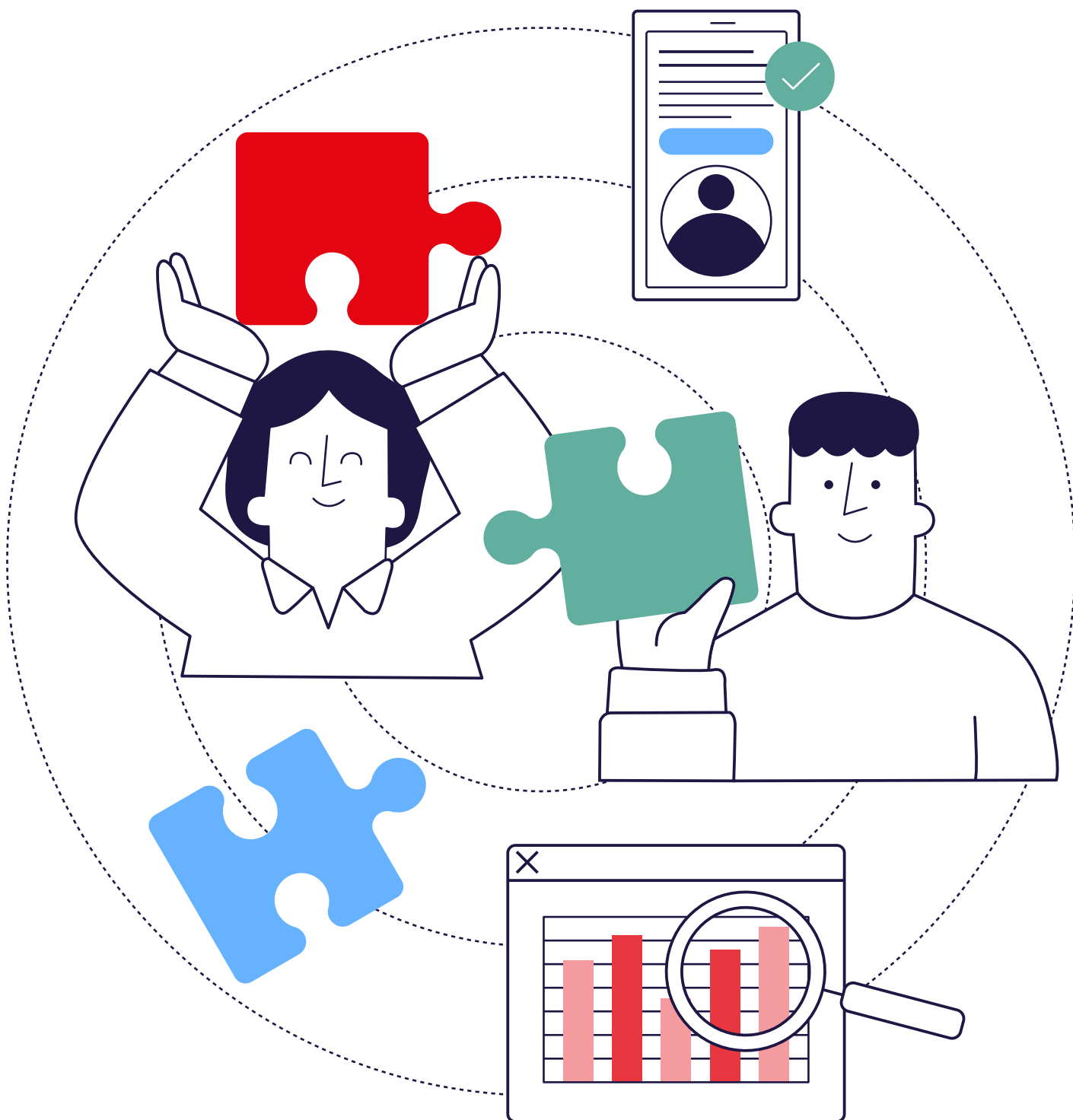
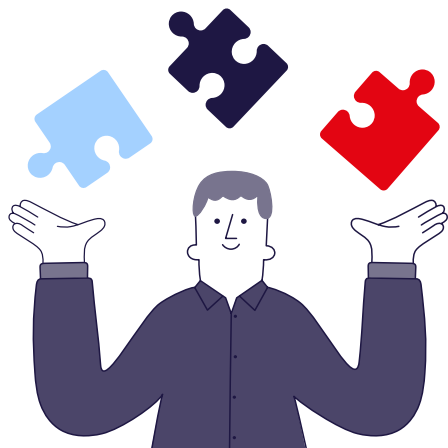


# Rapport annuel 2024



Rétrospective de l'année 2024 ..... 8



Bases et organisation ..... 12

Convention-cadre de droit public ..... 13

Convention entre la Confédération suisse et les cantons concernant le financement de projets de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » pour les années 2024 à 2027 ..... 13

Stratégie Administration numérique suisse 2024-2027 ..... 13

Plan de mise en œuvre et agenda ANS ..... 13

Organisation ..... 14

Organe de direction politique ..... 15

Organe de direction opérationnelle ..... 17

Assemblée des délégués ..... 18

Groupes de travail ..... 18

Collectivités participant sur la base d'un contrat individuel ..... 18

Secrétariat ..... 19



Plan de mise en œuvre de l'ANS ..... 21

État de la mise en œuvre ..... 22

Projets ..... 22

- Développer ensemble des prestations administratives numériques pour toute la Suisse ..... 22
- Mettre en œuvre le guichet unique ..... 24
- Introduire l'e-ID et une infrastructure de confiance dans toute la Suisse ..... 26
- Encourager une utilisation des données créant une plus-value ..... 27
- Favoriser la mise en place de services publics capables de fonctionner dans le nuage informatique ..... 29
- Renforcer la collaboration et agir en tant que système global fonctionnant en réseau ..... 29

Priorités en matière de prestations ..... 30

- Encourager la normalisation ..... 30
- Promouvoir et mettre en place une architecture globale commune à l'ensemble des administrations ..... 30
- Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités ..... 30
- Encourager les projets innovants ..... 32
- Faire connaître le potentiel d'utilité des processus numériques dans l'administration publique ..... 34
- Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique ..... 34
- Mettre sur pied et soutenir des groupes de travail ..... 35

Coordination opérationnelle dans l'application du plan de mise en œuvre ..... 38

Utilisation des moyens de financement ..... 39

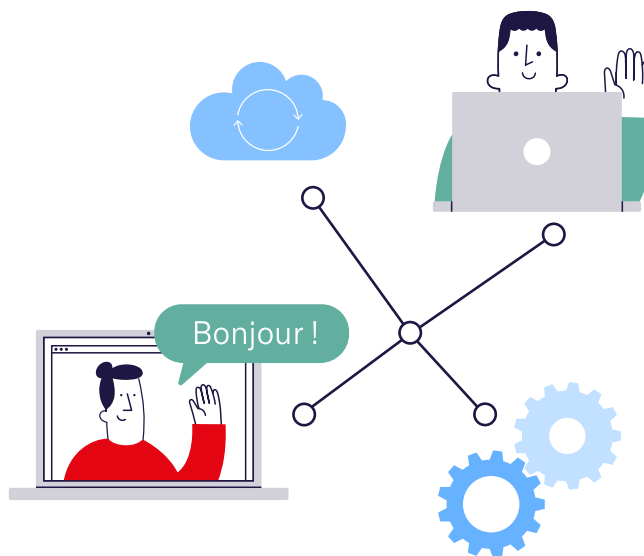


**Monitorage..... 40**

Rapport de monitoring ..... 41

Activités de monitoring et études..... 41

Faits, chiffres et dates ..... 43



**Communication ..... 45**

Mise en réseau et échange de connaissances ..... 46

Newsletter ..... 50

Site Internet ..... 50

Publications ..... 50

Relation avec les médias ..... 51

# L'efficacité par l'interaction

Chères lectrices, chers lecteurs,

En 2024, plusieurs aurores boréales ont illuminé le ciel suisse. Celles et ceux qui ont eu la chance de pouvoir observer un tel jeu de couleurs de leurs propres yeux ont vraisemblablement été ébahis de l'interaction des forces. Bien qu'un peu moins spectaculaire, la propagation des solutions innovantes développées au sein de l'administration publique dès que des interactions se créent est tout aussi puissante.

C'est lorsque les autorités tissent des liens entre les niveaux institutionnels et que les individus élaborent des solutions communes en saisissant les opportunités offertes par les technologies que des processus et des services intuitifs voient le jour. Lorsqu'elles se déploient de manière efficace et cohérente, ces interactions produisent des effets perceptibles sur la société, sur nous toutes et tous.



**Markus Dieth**, Conseiller d'État du canton d'Argovie, président de la Conférence des gouvernements cantonaux et président de l'organe de direction politique de l'ANS

Des objectifs clairs, une étroite coordination et des échanges réguliers entre les niveaux institutionnels et les responsables concernés, telles sont les conditions qui permettront notamment à l'administration numérique de développer tout son potentiel. La stratégie Administration numérique suisse 2024-2027, que nous avons déjà suivie en 2024, contient des priorités communes à la Confédération, aux cantons, aux villes et aux communes.

Au sein de l'organe de direction politique de l'Administration numérique suisse (ANS), nous prenons les décisions politiques qui permettent de créer le cadre nécessaire et le bon dispositif incitatif pour consolider l'administration numérique en Suisse. Avec mes collègues de l'organe, je contribue aussi bien à développer l'organisation ANS qu'à mettre en place l'administration numérique en Suisse. Il n'y a que collectivement que nous parviendrons à remplir cette mission, car ce sont avant tout les interactions qui transforment l'administration et la font parfois briller, telle une aurore boréale.



**Markus Dieth**

Conseiller d'État du canton d'Argovie, président de la Conférence des gouvernements cantonaux  
Président de l'organe de direction politique de l'ANS

# Première année fructueuse pour la stratégie

Chères lectrices, chers lecteurs,

La collaboration entre tous les échelons du fédéralisme, sur la base d'un agenda commun, est un facteur de succès. Tel est le bilan qui s'impose, un an après le déploiement de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027. Pour pouvoir être qualifiée de succès, une solution doit être bien acceptée de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, et procurer en outre à ses utilisateurs des possibilités d'interactions en ligne sûres et efficaces. Le service d'authentification des autorités AGOV, lancé en 2024, est un succès à cet égard. En fin d'année, AGOV était en place dans sept cantons, et son introduction est en cours ou prévue dans presque tous les autres.

Afin de déployer durant les prochaines années aussi des effets tangibles et durables, l'organisation de collaboration ANS avait besoin de jalons de développement, que nous avons posés en 2024.



**Peppino Giarritta**, Chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'ANS et président de l'organe de direction opérationnelle de l'ANS

Il s'agissait d'identifier dans quelles directions une telle évolution peut se faire. Les réactions de notre réseau nous ont montré à quel point notre organisation suscite des attentes élevées. L'ANS peut en effet apporter une plus-value décisive à nos administrations, toutes confrontées à la transformation numérique. Aussi prenons-nous à cœur de répondre au mieux à ces attentes.

Je suis très reconnaissant de voir que loin d'agir seuls, nous cheminons ensemble. La collaboration entre de multiples représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes fait partie de l'ADN de notre organisation. Cela vaut pour nos groupes de travail comme pour nos projets et nos plateformes d'échanges. Grâce à ce solide réseau, la transformation numérique de l'administration progresse en Suisse, comme le confirme le présent rapport annuel.

Je vous souhaite une agréable lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Giarritta', with a stylized flourish at the end.

**Peppino Giarritta**

Chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'ANS  
Président de l'organe de direction opérationnelle de l'ANS

# 1 Rétro- spective de l'année 2024



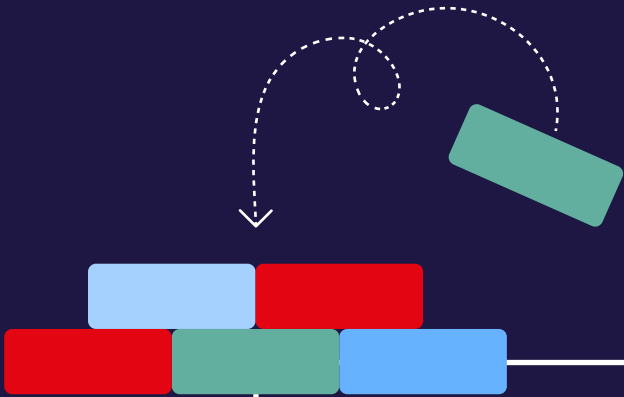
Première  
année de la  
stratégie



Extension de l'offre de prestations :  
introduction du permis électronique  
d'élève conducteur et d'AGOV

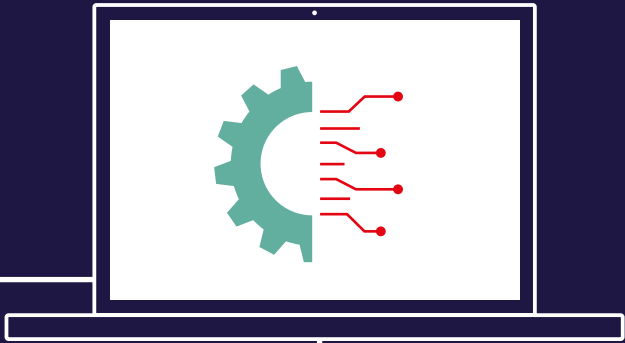


Transfert de la totalité  
des tâches de la  
Conférence suisse sur  
l'informatique à l'ANS



Début des travaux  
de développement de  
l'organisation ANS

Création d'un organe  
chargé de la coordination  
en matière de sciences  
des données et  
d'intelligence artificielle





### Première année de la stratégie

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027 a été définie conjointement par la Confédération, les cantons, les villes et les communes dans le but de faire avancer la transformation numérique de l'administration dans un contexte fédéral. Elle décrit les champs d'action à traiter en priorité aux trois niveaux de l'État fédéral et les priorités stratégiques de 2024 à la fin de 2027. Au cours de la première année de la stratégie, des progrès ont été réalisés dans toutes les priorités.



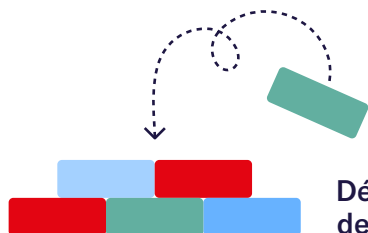
### Extension de l'offre de prestations: introduction du permis électronique d'élève conducteur et d'AGOV

Plusieurs projets ont été menés à bien en 2024. Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, par exemple, les personnes ayant réussi l'examen théorique pour voiture ont la possibilité, depuis le printemps 2024, de recevoir leur permis d'élève conducteur sous forme numérique dans un portefeuille électronique de leur smartphone. Dans le domaine des services de base, une lacune a aussi pu être comblée: depuis la fin de 2024, sept cantons proposent le service d'authentification sans mot de passe des autorités suisses AGOV. Désormais, la moitié de la population suisse peut en bénéficier.



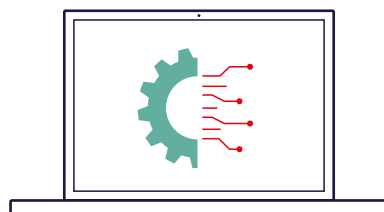
### Transfert de la totalité des tâches de la Conférence suisse sur l'informatique à l'ANS

En avril 2024, l'organe de direction politique de l'ANS a créé les conditions formelles nécessaires au transfert du reste des tâches de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) à l'ANS. Ce transfert ayant eu lieu le 6 septembre 2024, la CSI a ensuite pu être dissoute. L'ANS est ainsi mieux armée pour poursuivre sa route vers une administration numérique en réseau.



### Début des travaux de développement de l'organisation ANS

En 2024, l'organe de direction politique de l'ANS s'est intéressé tout particulièrement à la question de savoir comment l'organisation encore jeune qu'est l'ANS devait se développer et quelles tâches et compétences lui seraient confiées à l'avenir. En avril, il a demandé de lancer les travaux de développement de l'organisation dans le cadre d'une évaluation, puis en octobre, il a chargé le comité de pilotage en place de développer des variantes de mise en œuvre en se concentrant sur une analyse relative à la définition de normes contraignantes et sur les possibilités d'optimiser l'exécution des tâches actuelles.



### Création d'un organe chargé de la coordination en matière de sciences des données et d'intelligence artificielle

En fonction depuis août 2024, le comité de la science des données et intelligence artificielle est un organe conjoint de l'Office fédéral de la statistique et de l'ANS qui joue le rôle de plateforme d'échange destinée à la Confédération, aux cantons et aux communes. Il a pour but d'apporter de la transparence sur les activités des collectivités et de favoriser un vaste échange de connaissances et d'expériences non seulement entre ses membres, mais aussi avec les milieux scientifiques et le réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI).



# 2

# Bases et organisation

L'ANS assure le pilotage et la coordination stratégiques des activités menées par la Confédération, les cantons, les villes et les communes en lien avec la transformation numérique.

## 2.1 Convention-cadre de droit public

La convention-cadre de droit public concernant → l'ANS régleme la collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la transformation numérique de leurs administrations. Les cantons intègrent les communes à leurs travaux. La Confédération et les cantons sont coresponsables de l'ANS, à égalité de droits et devoirs. Ils agissent par le truchement du Conseil fédéral et de la Conférence des gouvernements cantonaux.

## 2.2 Convention entre la Confédération suisse et les cantons concernant le financement de projets de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » pour les années 2024 à 2027

Se fondant sur la convention-cadre de droit public et, pour la Confédération, sur la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA), la Confédération et les cantons règlent dans une convention le financement de projets de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » (agenda ANS) pour les années 2024 à 2027. Les projets de l'agenda ANS à financer sont énumérés dans l'annexe. Celle-ci peut être modifiée si une nouvelle convention est conclue par toutes les parties. Sa mise à jour est prévue une fois par an.

## 2.3 Stratégie Administration numérique suisse 2024-2027

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la → [stratégie Administration numérique suisse 2024-2027](#)<sup>1</sup> a été définie par la Confédération, les cantons et les communes afin de mettre en place une vision commune propre à assurer la mise en œuvre et la poursuite du développement de l'administration numérique.

Cette stratégie fondée sur la coopération décrit les champs d'action à traiter en priorité aux trois niveaux de l'État fédéral et les priorités stratégiques de 2024 à la fin de 2027. Elle précise également la façon dont l'organisation de collaboration ANS apporte son soutien aux collectivités publiques dans l'exécution de leurs tâches à l'aide de mesures adaptées. La stratégie est mise en œuvre conjointement par la Confédération, les cantons, les villes et les communes au sein des organisations existantes et dans le cadre des compétences applicables.

## 2.4 Plan de mise en oeuvre ANS et agenda ANS

À la fin de l'année 2024, le plan de mise en œuvre de l'ANS comptait 27 projets et huit priorités en matière de prestations. Une grande partie des **projets** figurent dans l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » (agenda ANS) et ont été ou seront réalisés grâce au financement initial commun de la Confédération et des cantons. Ces projets prioritaires de l'agenda ANS portent sur des infrastructures numériques et des services de base dont le besoin est urgent et qui seront mis en place conjointement. À cet effet, la Confédération et les cantons mettent à disposition des moyens financiers supplémentaires pour les années 2024 à 2027 (financement initial). Parmi les **priorités en matière de prestations**, on compte notamment des activités du secrétariat de l'ANS dans les domaines de la normalisation, de l'architecture et des innovations.

Le contenu du plan de mise en œuvre, le degré d'avancement des projets et mesures, ainsi que les projets des groupes de travail sont décrits au → [chapitre 3](#).

1 → [FF 2024 45 – Stratégie Administration numérique suisse 2024-2027 | Fedlex \(admin.ch\)](#)

## 2.5 Organisation

L'ANS encourage et coordonne la transformation numérique entre les trois échelons de l'État et au sein de ceux-ci. Aussi ses différents organes comprennent-ils des représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes.

### L'ANS encourage et coordonne la transformation numérique des administrations publiques des trois échelons de l'État

→ [L'Administration numérique suisse](#)

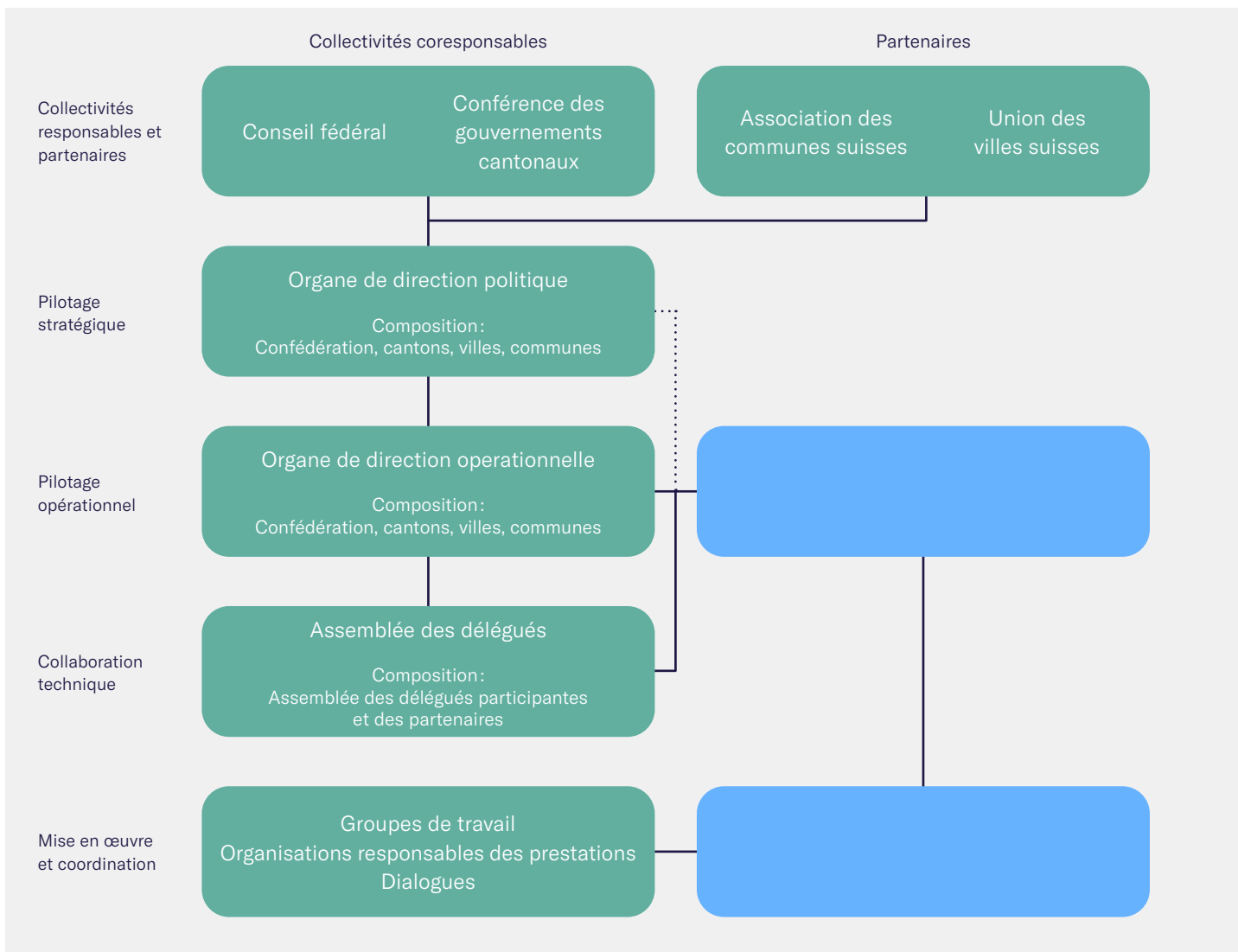


Figure 1 Organisation « Administration numérique suisse »

### Organe de direction politique

L'organe de direction politique est chargé du pilotage stratégique de l'ANS. Il est responsable de l'élaboration de la stratégie et de la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de celle-ci. Il se compose de trois représentants de la Confédération, de cinq représentants des cantons et de trois représentants des communes. En 2024, il

était présidé par la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, cheffe du Département fédéral des finances.

En 2024, l'organe de direction politique se composait des personnes suivantes :



**Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale**  
Cheffe du Département fédéral des finances



**Guy Parmelin, conseiller fédéral**  
Chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche



**Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale**  
Cheffe du Département fédéral de l'intérieur



**Markus Dieth**  
Conseiller d'État du canton d'Argovie  
Président de la Conférence des gouvernements cantonaux



**David Eray**  
Membre du gouvernement jurassien



**Crystel Graf**  
Conseillère d'État du canton de Neuchâtel



**Marc Mächler**  
Conseiller d'État du canton de Saint-Gall



**Reto Wyss**  
Conseiller d'État du canton de Lucerne



**Kathrin Arioli**  
Chancelière d'État du canton de Zurich



**Michael Künzle**  
Maire de Winterthour



**Pierre Dessemontet**  
Syndic d'Yverdon-les-Bains



**Boris Tschirky**  
Maire de la commune de Gaiserwald

Durant l'année sous rapport, l'organe de direction politique s'est réuni le → 25 avril et le → 31 octobre 2024. En plus de traiter les affaires courantes, il s'est penché notamment sur la révision du règlement financier et de gestion de l'ANS et sur le développement de l'organisation ANS.



### Organe de direction opérationnelle

L'organe de direction opérationnelle planifie et coordonne la mise en œuvre de la stratégie. Il est également responsable de l'élaboration du plan de mise en œuvre à l'intention de l'organe de direction politique. Il se compose du chargé de mission, de cinq représentants de la Confédération, de sept représentants des cantons et de trois représentants des communes. Fin 2024, un siège était vacant.

À la fin de l'année 2024, l'organe de direction opérationnelle se composait des personnes suivantes :

- **Peppino Giarritta**  
Chargé de mission ANS (présidence)
- **Daniel Markwalder**  
Délégué du Conseil fédéral à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique
- **Florian Schütz**  
Délégué fédéral à la cybersécurité
- **Georges-Simon Ulrich**  
Directeur de l'Office fédéral de la statistique
- **Michael Schöll**  
Directeur de l'Office fédéral de la justice
- **Dirk Lindemann**  
Directeur de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication et représentant de la Conférence des prestataires de services informatiques
- **Michael Kammerbauer**  
Canton de Berne
- **Stéphane Schwab**  
Canton de Fribourg
- **Reto Fahrni**  
Canton de Soleure
- **Eva-Maria Boretti**  
Canton de Thurgovie
- **Silvano Petrini**  
Canton du Tessin
- **Cédric Roy**  
Canton du Valais
- **Lucas Nicolussi**  
Chief Digital Officer de la ville d'Uster et délégué de l'Union des villes suisses
- **Gérald Strub**  
Membre du comité et délégué de l'Association des Communes Suisses
- **Thomas Royston**  
Directeur de la Direction des systèmes d'information et de communication de la ville de Genève

L'organe de direction opérationnelle a siégé six fois au cours de l'année sous revue, soit le 18 janvier, le 6 mars, le 15 mai, le 27 juin, le 26 août et le 19 novembre 2024. En outre, un séminaire a eu lieu le 13 juin 2024 et une réunion extraordinaire, le 23 septembre 2024. Lors de tables rondes organisées les 2 et 10 décembre 2024, les membres de l'organe de direction opérationnelle ont été informés de l'état d'avancement du développement de l'organisation ANS.

### Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués garantit la collaboration technique des collectivités participantes à l'ANS ou des partenaires, et fait connaître leurs besoins. Les cantons et les communes obtiennent un siège par tranche entamée de 400 000 habitants. L'Union des villes suisses (UVS) et l'Association des Communes Suisses (ACS) désignent chacune un délégué. La Confédération dispose au maximum de la moitié du nombre total de sièges attribués aux délégués des cantons et des communes. À la fin de l'année 2024, l'Assemblée des délégués comptait 78 membres.

Les délégués se sont réunis à deux reprises en 2024 : le 1<sup>er</sup> février à Berne et le 5 septembre à Aarau. À ces occasions, ils ont reçu des informations sur les premières étapes qui avaient été franchies (par ex. AGOV), l'état d'avancement des projets du plan de mise en œuvre et la réalisation de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027. Ces réunions leur ont également permis d'échanger au-delà des frontières des offices et des départements et de promouvoir le transfert de savoir.

### Groupes de travail

Les groupes de travail traitent des sujets spécifiques dans le cadre du mandat de prestations de l'ANS. Ils sont engagés, en fonction des besoins, par l'organe de direction opérationnelle ou par le chargé de mission de la Confédération et des cantons en vue du soutien matériel de l'organe de direction politique et de l'organe de direction opérationnelle. Les groupes de travail de l'ANS comprennent des experts actifs dans l'administration à tous les échelons du fédéralisme. En 2024, un nouveau groupe de travail a été créé sur le thème de l'architecture et un organe chargé de la coordination en matière de sciences des données et d'intelligence artificielle a vu le jour. Les principaux résultats des activités de chacun des groupes de travail sont présentés au → [chapitre 3.3](#) Priorités en matière de prestations.

### Collectivités participant sur la base d'un contrat individuel

Des communes individuelles et la Principauté de Liechtenstein peuvent participer à l'ANS sur la base d'un contrat individuel. En décembre 2024, c'était le cas des collectivités suivantes:

- Commune d'Altdorf
- Ville de Berne
- Ville de Bienne
- Ville de Fribourg
- Ville de Genève
- Ville de Lausanne
- Ville de Mendrisio
- Ville de Saint-Gall
- Ville d'Uster
- Ville de Wetzikon
- Ville de Winterthur
- Principauté de Liechtenstein

## Secrétariat

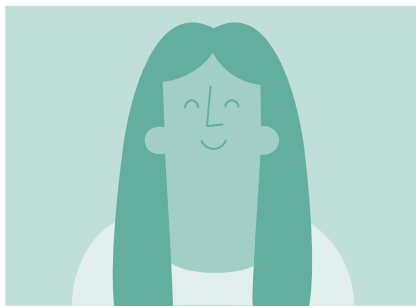
Le secrétariat soutient le chargé de mission de la Confédération et des cantons et les organes de l'ANS. Il participe aux groupes de travail et coordonne ou réalise les projets et mesures du plan de mise en œuvre. Il assure la communication et le suivi de l'ANS.

À la fin de l'année 2024, le secrétariat se composait des personnes suivantes :

- **Peppino Giarritta**  
Chargé de mission ANS et responsable du secrétariat
- **Andreas Burren**  
Responsable Coordination informatique
- **Vanessa Eugster**  
Responsable de la communication
- **Nerea Fernandez**  
Assistante
- **Florina German**  
Spécialiste senior en communication
- **Adriano Guerrieri**  
Spécialiste en gestion des activités des organes
- **Greg Hernan**  
Coordinateur informatique
- **Marcel Kessler**  
Responsable Soutien et coordination de programmes
- **Natascha Ricart**  
Assistante
- **Florian Steffen**  
Collaborateur spécialisé en architecture et standardisation
- **Sabina Steiner**  
Coordinatrice informatique
- **Irem Türkes-Kaynarca**  
Cheffe de projet Monitoring



**Peppino Giarritta**  
Chargé de mission ANS et  
responsable du secrétariat



**Nerea Fernandez**  
Assistante



**Natascha Ricart**  
Assistante



**Marcel Kessler**  
Responsable Soutien et coordination  
de programmes



**Irem Türkes-Kaynarca**  
Cheffe de projet Monitoring



**Andreas Burren**  
Responsable Coordination informatique



**Vanessa Eugster**  
Responsable de la communication



**Florina German**  
Spécialiste senior en communication



**Greg Hernan**  
Coordinateur informatique



**Adriano Guerrieri**  
Spécialiste en gestion des activités des  
organes



**Sabina Steiner**  
Coordnatrice informatique



**Florian Steffen**  
Collaborateur spécialisé en architecture  
et standardisation

Sur le plan administratif, le secrétariat est rattaché au  
Secrétariat général du Département fédéral des finances.  
Il se trouve à la Maison des cantons à Berne.

# 3 Plan de mise en œuvre de l'ANS



Dans son plan de mise en œuvre, l'ANS définit des projets et des priorités en matière de prestations qui contribuent à la réalisation des objectifs ou des champs d'action inscrits dans la stratégie. Elle fixe à cet effet des objectifs de mise en œuvre mesurables, avec l'allocation des ressources correspondantes. Le secrétariat de l'ANS assure la coordination opérationnelle du plan de mise en œuvre de l'ANS, tandis que les travaux liés aux mesures spécifiques sont du ressort des organisations responsables des prestations. Une partie des projets sont inscrits à l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » (agenda ANS).

### 3.1 État de la mise en œuvre

En 2024, tandis que de nouveaux projets sont venus compléter **le plan de mise en œuvre de l'ANS**, de premiers projets ont pu être mis en œuvre et clôturés. Des projets contribuant au succès de la stratégie sont menés en suivant les six priorités stratégiques.

La mise en place d'infrastructures et de services de base numériques dont le besoin est urgent et qui revêtent une grande importance pour l'administration publique à l'échelle nationale est encouragée dans le cadre de **l'agenda ANS**. En 2024, les projets de l'agenda ANS ont été financés pour la première fois dans le cadre du financement initial et sur la base de la convention d'août 2023 conclue entre la Confédération et les cantons concernant le financement de projets de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » pour les années 2024 à 2027.

Le plan de mise en œuvre de l'ANS est soumis à une planification continue.

### 3.2 Projets

La stratégie de l'ANS fixe six priorités stratégiques et différents objectifs. Les projets du plan de mise en œuvre de l'ANS doivent permettre de suivre ces priorités stratégiques et d'atteindre ces objectifs.

Dans le cadre d'un projet, l'organisation responsable des prestations est chargée de la mise en œuvre sous forme de projet, de sous-projet ou de mesure individuelle.

Une partie des projets sont inscrits à l'agenda ANS et sont signalés comme tels (⚙️).



#### Développer ensemble des prestations administratives numériques pour toute la Suisse

La première année de mise en œuvre de la stratégie a servi à étoffer le portefeuille de cette priorité stratégique avec de nouveaux projets. De même, des projets ayant fait leurs preuves ont avancé et franchi des étapes décisives, comme l'extrait du registre des poursuites à l'échelle de la Suisse. Depuis 2024, tous les projets sont davantage encore axés sur la stratégie de l'ANS.

- **⚙️ Réorientation du vote électronique**  
Bâle-Ville, les Grisons, le canton de Saint-Gall et la Thurgovie ont procédé en 2024 à des essais de vote électronique. La Confédération et les cantons sont satisfaits de la reprise des essais. En particulier, les Grisons et Saint-Gall proposent le vote électronique aux résidents suisses de leurs communes pilotes. Aux Grisons, les électeurs de six communes pilotes peuvent désormais s'inscrire pour le vote électronique. Le canton de Saint-Gall a étendu l'année dernière ses essais de cinq communes pilotes (mars 2024) à 18 (juin 2024) et enfin 30 (novembre 2024). Les quatre cantons ont opté pour le système de vote électronique entièrement vérifiable de la Poste suisse, qui a fait l'objet de contrôles indépendants en 2024 aussi. La Confédération et les cantons améliorent continuellement ce système et son exploitation en s'appuyant sur un catalogue de mesures public commun.
- **⚙️ Amélioration de la convivialité des prestations électroniques des autorités sur ch.ch**  
Parallèlement à l'objectif d'assurer une exploitation stable et de haute qualité, il s'agit de poursuivre le développement de ch.ch, le portail d'information des autorités suisses, dans le cadre de la stratégie de l'ANS. Le projet s'est concentré en 2024 sur ce chantier, ainsi que sur un renforcement des échanges entre les niveaux fédéraux. La fourniture par la voie numérique d'informations émanant des autorités doit être promue et adaptée aux nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle. Au-delà des activités autour du forum sur la communication numérique, un nouveau groupe de travail « Analytics » a été créé en 2024. Tant l'intelligence artificielle que l'analyse des données ont été au cœur des débats du Forum Communication numérique, le 4 juin et le 5 novembre 2024. L'un des objectifs importants visés reste d'analyser et de poursuivre le développement de normes relatives aux

prestations administratives, aux situations de la vie courante et à différents thèmes. Les prestations administratives fournies par la Confédération et les cantons sur la plateforme d'interopérabilité I14Y doivent également être disponibles à l'avenir sur le site ch.ch.

– **🔗 Refonte de la plateforme de publication « Portail des feuilles officielles »**

La Confédération, les cantons et les communes publient les avis officiels et légaux dans les feuilles officielles via une plateforme numérique centrale suisse, le « portail des feuilles officielles ». Dans le cadre de ce projet, la plateforme fera l'objet d'une refonte technique et fonctionnelle pour rester conforme aux exigences et aux prescriptions légales de ses utilisateurs, en nombre croissant. Un appel d'offres OMC a été lancé à cet effet en 2024. L'accent a été mis, dans le cahier des charges, sur les exigences formulées par les cantons et les communes. La procédure d'appel d'offres était quasiment terminée à la fin de l'année 2024 et le marché a été adjugé entre-temps.

– **🔗 Extrait du registre des poursuites à l'échelle de la Suisse**

La phase d'initialisation, terminée en 2024, s'est concentrée sur l'analyse des bases légales, de l'architecture informatique et de la gouvernance du projet, sans oublier les futures conditions d'exploitation. La phase de réalisation a reçu le feu vert de l'organe de direction opérationnelle de l'ANS en août 2024, à l'issue de l'initialisation. Un extrait du registre des poursuites à l'échelle de la Suisse livre aux personnes qui en font la demande, soit aux partenaires contractuels, les données de tous les registres des poursuites. Le traitement entièrement automatisé des renseignements personnels a pour effet d'améliorer la disponibilité des données et donc le service public. L'administration gagne au passage en efficacité, en délivrant des extraits de grande qualité matérielle et offrant une pertinence optimale.

En parallèle à ces travaux préparatoires, les acteurs politiques ont délibéré sur les adaptations législatives nécessaires, dans le cadre de la modernisation de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP). La Commission des affaires juridiques du Conseil national s'est ainsi prononcée en novembre 2024 en faveur de la création, dans le cadre du projet du Conseil fédéral relatif à une révision de la LP, des bases légales nécessaires à l'introduction d'un extrait du registre des poursuites à l'échelle de la Suisse. Le débat sur cet objet est prévu à la session d'été 2025.

– **Guichet numérique en Thurgovie: certification comme plateforme reconnue**

Le canton de Thurgovie est la première organisation publique à faire certifier son guichet numérique pour clients, lors d'un audit mené avec le Département fédéral de justice et police. Il s'agit de clarifier les exigences techniques et organisationnelles à respecter pour la mise en œuvre d'une plateforme de distribution dûment reconnue.

– **Création, diffusion et livraison de services communaux sur les portails cantonaux et les sites Internet des communes**

Le projet, dont l'initialisation a débuté en 2024, vise notamment à renforcer la collaboration horizontale entre les communes et la collaboration verticale entre les associations de communes et les cantons. Un instrument de mise en œuvre pour la création de services communaux, y compris les premiers services, est mis à la disposition des communes. La priorité y est donnée, avec le soutien des associations de communes en place dans les cantons, aux innovateurs publics – à savoir les collaborateurs administratifs communaux.

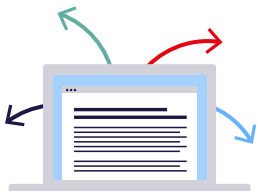


« La présentation des prestations est de plus en plus axée sur l'utilisateur à tous les échelons étatiques, ce qui est d'une grande utilité pour les habitants. À l'avenir, il devrait être aussi facile pour eux d'obtenir des prestations administratives numériques que de faire un achat en ligne. Voilà le moteur de ma motivation à œuvrer au sein de l'organe de direction opérationnelle en tant que représentant des communes. »

**Gérald Strub**

Membre de l'organe de direction opérationnelle et membre du comité et délégué de l'Association des Communes Suisses

- **Promouvoir les services électroniques existants du canton de Saint-Gall**  
Le projet s'est achevé en 2024. Lors d'une campagne de communication ciblée menée sur un an, des mesures essentiellement numériques ont fait la promotion de divers services cantonaux ou fédéraux, afin d'augmenter leur taux de notoriété dans la population. Le principal résultat du projet est un guide (blueprint) qui sera diffusé en 2025 au sein du réseau de l'ANS, lors d'un webinaire.
- **🌀 Poursuivre le développement conjoint des offres numériques**  
Les offres de services ont continué de se développer en 2024 dans toute la Suisse. Dans le cadre de la collaboration fédérale, une communauté de pratique est mise en place pour le développement de services administratifs numériques. Il fallait encore renforcer le profil de cette communauté de pratique et préciser les contenus dont elle est responsable. Lors de sa séance spéciale du 13 juin 2024, l'organe de direction opérationnelle de l'ANS a donc suggéré de développer un système de modules, au sens d'un référentiel pour les prestations de service numériques. Le secrétariat de l'ANS a poursuivi l'idée depuis lors.



#### **Mettre en œuvre le guichet unique**

En 2024, les collectivités publiques ont poursuivi leurs travaux pour offrir à leurs groupes d'utilisateurs des accès pratiques à leurs prestations numériques, par exemple avec le service d'authentification des autorités AGOV. L'offre de plateformes de service a été étoffée et diverses études ont été menées.

En 2024, les collectivités publiques ont poursuivi leurs travaux pour offrir à leurs groupes d'utilisateurs des accès pratiques à leurs prestations numériques, par exemple avec le service d'authentification des autorités AGOV. L'offre de plateformes de service a été étoffée et diverses études ont été menées.

- **🌀 Mise en œuvre d'un service d'authentification des autorités suisses (AGOV)**  
Depuis son fructueux lancement avec les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Zurich en janvier 2024, le service d'authentification des autorités suisses AGOV enregistre une croissance stable. Plus de 340 000 comptes d'utilisateurs ont ainsi été créés en 2024. Cinq autres cantons ont commencé à exploiter AGOV en cours d'année: Lucerne, Bâle-Ville, Glaris, Schaffhouse et Berne proposent à leurs habitants AGOV comme moyen d'accès sans mot de passe à leur portail de services. De même, la cyberadministration de l'administration fédérale est accessible par AGOV, en parallèle à l'ancienne procédure de connexion CH-LOGIN, qui sera retirée cet automne. En 2024, le groupe de projet placé sous la direction du secteur Transformation numérique et

gouvernance de l'informatique de la Chancellerie fédérale a préparé l'extension du service d'authentification à d'autres cantons. Des améliorations ont été régulièrement mises en place, notamment pour réduire les besoins d'assistance. D'importants documents ont été conçus, à l'instar du modèle de financement et du règlement d'organisation de l'organe spécialisé d'AGOV. L'organisation et les processus d'assistance ont également été mis en place, avec un portail d'aide en ligne offrant une riche base de connaissances.



« Dans le cadre de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027, la Confédération, les cantons, les villes et les communes font avancer ensemble la transformation numérique pour que les citoyens puissent prendre contact avec les autorités d'un simple clic de souris. Je suis particulièrement fier de la collaboration qui s'est développée autour d'AGOV, le service d'authentification des autorités suisses. C'est grâce à cette collaboration, qui dépasse les niveaux étatiques, que la Confédération et de plus en plus de cantons peuvent proposer un service d'authentification sécurisé, sans nom d'utilisateur ni mot de passe. »

#### **Michael Kammerbauer**

Membre de l'organe de direction opérationnelle et responsable du Secrétariat à l'administration numérique du canton de Berne



- **Uniformisation des bilans électroniques (e-bilan)**  
Grâce aux travaux en amont sur le bilan électronique des personnes morales réalisés en 2023 par la Conférence suisse des impôts (CSI), les activités se sont concentrées en 2024 sur l'introduction d'une nouvelle norme. La norme eCH 0276 a été conçue par la CSI, en collaboration avec les cantons et d'autres parties prenantes, remise à l'association eCH par son groupe spécialisé Taxes puis publiée le 5 décembre 2024, au terme d'une consultation publique. La norme décrit le format d'échange du bilan électronique (e-bilan) et de la déclaration d'impôt (e-tax) des personnes morales, sur la base des modèles de données de la CSI. Les réalités cantonales y sont dûment prises en compte.

- **Simplification numérique pour les entreprises grâce aux bilans électroniques renouvelés dans le domaine des impôts directs et indirects**  
La déclaration d'impôt par voie électronique n'est possible que dans quelques cantons pour les personnes morales. À l'heure actuelle, la majorité des données pertinentes pour la déclaration doivent être extraites manuellement du compte de résultat et du bilan par les entreprises. Il est nécessaire de numériser et d'automatiser ce processus fastidieux au moyen d'un bilan électronique standardisé. De même, les entreprises doivent pouvoir transmettre leurs données à l'Administration fédérale des contributions en vue du décompte de la TVA.

En 2024, la Conférence suisse des impôts (CSI) a recueilli auprès des cantons leurs exigences relatives à une déclaration d'impôt par voie électronique pour personnes morales, e-bilan compris. Il est ainsi apparu qu'il faudrait acquérir en commun une solution de déclaration en ligne pour les personnes morales avec un module e-bilan. La documentation requise a été préparée pour que l'appel d'offres puisse être lancé en 2025. À la fin du mois de décembre 2024, 18 cantons avaient signalé leur intérêt pour un tel appel d'offres commun.

En outre, le groupe de projet a procédé à des clarifications techniques pour la transmission des données du décompte de TVA dans le cadre de l'e-bilan.

- **Renouvellement et développement de la plateforme « iGovPortal.ch »**  
iGovPortal est une plateforme intercantonale de cyberadministration qui permet la mise en relation des habitants et personnes morales avec les autorités compétentes. Il s'agira de développer encore la plateforme sur les plans de l'interopérabilité et de la standardisation, et d'améliorer l'expérience utilisateur. Les concepts et spécifications correspondants ont été élaborés et le renouvellement de l'architecture entrepris en 2024. La refonte de l'interface utilisateur visait à mettre en œuvre une architecture ouverte et découplée. Les normes actuelles y sont intégrées et mises à jour.



« L'ANS apporte une plateforme d'échange entre les communes, les cantons et la Confédération permettant entre autre d'accélérer la mise en place d'un écosystème cohérent pour la population. Elle atteint cet objectif notamment au travers de l'établissement de normes qui garantissent l'interopérabilité pour la population et les entreprises. »

**Stéphane Schwab**

Membre de l'organe de direction opérationnelle et responsable du Secrétariat de Cyberadministration de l'État de Fribourg

– **Étude sur le cadre et les conditions possibles d'une déclaration d'impôt préremplie pour les personnes physiques**

Plusieurs administrations fiscales cantonales se montrent intéressées par des déclarations d'impôts préremplies, que recevraient les personnes physiques en ayant fait la demande. Pour connaître la situation initiale, la faisabilité d'un tel projet et les variantes envisageables, la CSI a mandaté une étude sur les conditions-cadres et les prérequis. Une entreprise de conseil a analysé les bases en place, mené des interviews structurées et planifié des sondages. Ces derniers – menés auprès de toutes les administrations fiscales cantonales et sous la forme d'un sondage représentatif réalisé par un institut d'études de marché auprès de 1000 contribuables – ont eu lieu jusqu'en janvier 2025.

– **Étude sur l'infrastructure de base swissdec**

L'étude indépendante → «[Utilisation de l'infrastructure de base de Swissdec pour une transmission de données structurées conforme aux normes eCH](#)» a été publiée le 31 août 2024. Le mandant était l'association Swissdec. L'utilisation prévue de normes dans une infrastructure largement répandue entre les entreprises et les collectivités publiques marque une nouvelle étape importante. Sur la base de cette étude et du potentiel mis en évidence, il est recommandé à l'association Swissdec d'étendre par étapes son infrastructure de base, en veillant continuellement à limiter les risques. L'association Swissdec entretient un dialogue suivi avec l'ANS et étudie les recommandations de mise en œuvre formulées.

– **Intégration dans EasyGov.swiss de prestations des autorités cantonales destinées aux entreprises (portail en ligne du registre du commerce, SG)**

Ce projet a conduit à la création, aux fins du règlement par voie électronique des transactions avec les offices du registre du commerce, d'une passerelle (API de base) menant au guichet d'envoi et de réception des données structurées correspondantes. Les bases architecturales, organisationnelles et techniques ont été créées afin que les entreprises EasyGov puissent se connecter à ce guichet.



**Introduire l'e-ID et une infrastructure de confiance dans toute la Suisse**

D'importantes étapes ont été franchies en 2024 dans l'introduction de l'e-ID reconnue par l'État. La mise en œuvre de projets pilotes sert de base au déploiement de l'e-ID.

– **Projet de loi sur l'e-ID et projets pilotes**

En 2024, l'ANS a soutenu financièrement différentes mesures de communication ainsi que les travaux législatifs en matière d'e-ID. Elle a par ailleurs rendu possible, en collaboration avec différents partenaires (Office fédéral de la justice, Office fédéral des routes, Association des services des automobiles et Service des automobiles d'Appenzell Rhodes-Extérieures) le projet pilote de permis d'élève conducteur au format électronique dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Ce projet pilote permet d'acquérir des expériences techniques et organisationnelles en vue de l'introduction de l'e-ID, grâce auxquelles des mesures de communication plus ciblées seront possibles le moment venu.

Les deux Chambres ont achevé en 2024 leurs délibérations concernant la loi sur l'e-ID: le dernier jour de la session d'hiver 2024, le Conseil des États et le Conseil national ont adopté la loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (LeID).



« Avec l'e-ID et l'infrastructure de confiance, la Confédération pose une base importante pour la transformation numérique de la Suisse. Je me réjouis de SWIYU, le portefeuille électronique de la Confédération. »

**Michael Schöll**

Membre de l'organe de direction opérationnelle et directeur de l'Office fédéral de la justice

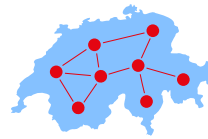
Le succès des réunions participatives régulièrement organisées ne s'est pas démenti en 2024. Celle du 6 décembre a eu lieu sous forme hybride, à l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication et en ligne.

En décembre 2024, l'entreprise ELCA Informatique SA a remporté l'appel d'offres pour les vérifications en ligne liées à l'e-ID. L'Office fédéral de la police, chargé du projet de délivrance de l'e-ID étatique, avait lancé en février un appel d'offres pour la solution de vérification d'identité en ligne des personnes demandant l'établissement d'une e-ID. En outre, le Conseil fédéral a pris en fin d'année une décision sur la technologie. Le nom de l'infrastructure de confiance a été fixé au passage : le portefeuille électronique de la Confédération s'appellera SWIYU.

– **Poursuite de la démonstration de la faisabilité du TG4U (DVS4U) pour une intégration dans les systèmes cantonaux et communaux en place**

Dans le cadre d'une étude de faisabilité, le canton de Thurgovie a développé en 2023 un pass culturel et de loisirs numérique en s'appuyant sur l'approche de l'e-ID. Plusieurs cantons et une ville ayant émis le vœu que l'étude soit prolongée, le projet a été reconduit en 2024.

Le concept de « produit numérique ANS » a été achevé avec succès en 2024 et complété par un portefeuille « Heidi » fonctionnant avec un kit de développement logiciel. Cette solution logicielle à code source ouvert permet aux cantons et aux communes de créer des modèles de schémas ainsi que d'utiliser des services web et des API d'émission et de vérification comme microservices. Entre autres exemples d'applications pratiques, il convient de citer l'attestation de domicile numérique, la carte de collaborateur au format électronique et la carte touristique numérique. Un tableau de bord permet de configurer des schémas d'attestation conformes aux exigences de standardisation iSVC. L'interopérabilité avec l'UE a été testée et les services d'émission et de vérification sont prêts à accueillir dans toute la Suisse l'infrastructure bêta publique. Par ailleurs, le lien entre les justificatifs numériques et les documents PDF a été testé avec succès.



**Encourager une utilisation des données créant une plus-value**

Divers projets menés en 2024 ont permis de franchir de nouvelles étapes dans le développement de l'écosystème de données suisse, d'élargir les connaissances et en particulier d'encourager la gestion commune des données et leur utilisation secondaire.

– **Mise en œuvre et pilotage du service national des adresses (SNA)**

Le projet de loi sur le service national des adresses a été examiné en 2024 par les Chambres fédérales. Après avoir largement passé la rampe du Conseil des États le 18 décembre 2023, le projet a fait l'objet d'une proposition de renvoi au Conseil fédéral approuvée à une forte majorité du Conseil national, le 29 février 2024. Les travaux techniques de mise en œuvre du SNA ont depuis lors marqué une pause à l'Office fédéral de la statistique.

– **Construction et développement de l'écosystème suisse de données et des infrastructures d'échange de données associées**

L'écosystème de données suisse est développé afin de promouvoir l'utilisation multiple des données par les acteurs de l'économie, de la science, de l'administration et de la société dans un cadre fiable. En 2024, le groupe de projet placé sous la conduite du secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique de la Chancellerie fédérale a mis au point et validé à large échelle une vision et des objectifs en la matière. Il a en outre recensé et classé par ordre de priorité les exigences auxquelles doivent satisfaire l'écosystème suisse de données et les espaces de données mis en place dans ce cadre. À cet effet, il a conçu et publié de premières → [bases d'architecture informatique](#) (dont les éléments constitutifs des espaces de données). Deux communautés de pratique ont été créées et associées aux travaux. Un glossaire a été créé et publié dans la → [banque de données terminologiques de l'administration fédérale TERMDAT](#).

Trois prototypes ont encore été mis en œuvre en 2024, dans le contexte de l'écosystème de données. Premièrement, l'introduction de l'espace de données TriRegio permettra d'étendre l'utilisation multiple des données des villes de Bâle, Freiburg et Mulhouse. Le but étant de renforcer la situation de la région des trois pays sur le plan numérique. Ensuite, le prototype « Linked Data » de personnes

physiques étudie un stockage de données partagé et son utilisation en réseau à l'aide de données de personnes physiques (en collaboration avec l'Association suisse des services des habitants). Enfin, le prototype « Les géodonnées comme base pour des espaces de données fiables » vise à établir une solide base commune pour la création et l'exploitation d'espaces de données dignes de confiance.

– **MVP Consent Management pour agridata.ch**

Parmi les mesures réalisées dans le contexte de l'écosystème de données suisse, une solution complète de gestion du consentement a été intégrée dans agridata.ch, l'espace de données fiable pour le secteur agroalimentaire. Il s'agit d'une approche générique (blueprint) pour l'écosystème de données suisse.

– **Secteur stationnaire (SpiGes) – Réalisation de deux produits minimums viables (MVP), enquête pilote et plateforme de relevé des données en 2024**

Le projet SpiGes vise à simplifier la collecte et l'utilisation des données dans le domaine des séjours stationnaires en hôpitaux. Pendant l'année sous revue, le processus de relevé des données émanant des hôpitaux a été testé à l'aide d'un produit minimum viable (MVP). Un autre MVP permettra de mettre rapidement à la disposition des acteurs politiques des données contrôlées en commun pour mener les négociations tarifaires. Dès février 2025, la plateforme SpiGes entrera en phase productive sous forme de MVP. Pour la première fois, des données issues des services hospitaliers stationnaires seront ainsi définies de manière cohérente et transparente selon un processus commun et mises à la disposition de tous les groupes d'intérêt après leur traitement par l'Office fédéral de la statistique.

– **🔗 Coordination de la gestion des données dans les cantons**

La nouvelle → [plateforme d'échange technique](#) conçue pour tous les comités spécialisés ou groupes d'experts est opérationnelle et a été abondamment utilisée en 2024. À l'issue de cette phase pilote, la plateforme est ouverte à d'autres groupes d'utilisateurs.

Le 3 décembre 2024 a eu lieu le deuxième « Swiss Community Day on Data » à Berne. Cette manifestation a mis en réseau près de 180 membres de comités actifs dans la gestion des données de l'administration publique. Après l'allocution d'ouverture de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, des ateliers et des exposés ont porté sur la science des données et l'IA.

– **🔗 Optimisation de l'offre de libre accès aux données publiques (OGD) et accélération de l'utilisation multiple des données**

En 2024, l'ANS a posé les jalons de la future offre de formation continue sur les données publiques en libre accès (OGD) et la gestion des données. L'appel d'offres visant à trouver un centre de formation adéquat a été fructueux et le personnel de l'administration aura ainsi gratuitement accès à une nouvelle offre dès 2025. L'évaluation en vue de la refonte de la plateforme OGD est elle aussi terminée et un partenaire a été trouvé pour mener à bien ce chantier.

– **🔗 Nika (Nouveau système agricole intercantonal): solution informatique pour la législation agricole de la Confédération et des cantons (interfaces standardisées)**

Le développement du système, les interfaces standardisées et les normes eCH nécessaires sont à bouts touchants. En 2024, des tests d'utilisateurs ont été menés à grande échelle et une gestion du changement a été mise en place. Une étude visant au renouvellement des systèmes informatiques d'autres cantons a démarré sous l'égide de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture.

– **🔗 Exigences posées au catalogue de données national (I14Y) par les cantons et les communes**

Le groupe de projet créé en vue de l'extension de la → [plateforme d'interopérabilité I14Y](#) a recensé les exigences émises par les cantons participants, les a classées par ordre de priorité et intégrées dans la planification de la mise en œuvre. Leurs principales exigences envers la plateforme I14Y, par exemple dans le domaine de la recherche globale, des API étendues ou du manuel d'utilisation, ont été satisfaites. Un comité d'utilisateurs formé d'acteurs de la Confédération, des cantons et des communes a été créé en 2024 pour assurer un suivi permanent de la mise en œuvre et de l'exploitation.

– **Portail web pour l'utilisation multiple des données statistiques de l'aide sociale en vue de la prise de décisions basées sur les données**

Les travaux de base liés à un portail Web pour l'utilisation multiple, en vue d'une prise de décision éclairée, des données statistiques concernant les prestations sociales sous condition de ressources, ont démarré en 2024 et sont quasiment terminés: une solution complète et sophistiquée a été conçue et adoptée pour l'administration des utilisateurs. Le front end du portail web, prototype cliquable (avec des données de test), a reçu un très bon accueil de la part des groupes d'utilisateurs.

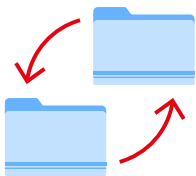
– **Introduction de la typologie des adresses pour les services IDE**

Durant l'année sous revue, l'Office fédéral de la statistique a procédé à diverses clarifications dans une optique d'harmonisation des types d'adresses. Le groupe de projet a toutefois jugé qu'une telle uniformisation entre les caisses de compensation (caisses cantonales CCC et caisses professionnelles CCP) n'offrait que peu d'avantages supplémentaires. La typologie des adresses de la norme eCH-0239 ne sera donc pas introduite jusqu'à nouvel avis dans les caisses de compensation et dans le registre IDE. Le mandat de projet sera adapté en conséquence.



**Favoriser la mise en place de services publics capables de fonctionner dans le nuage informatique**

Les premières questions soulevées par l'utilisation du nuage informatique ont été examinées durant l'année sous revue. Dans le cadre d'une étroite collaboration entre le groupe de travail Cloud Governance et Workplace de l'ANS, des représentants des initiatives et un groupe d'accompagnement, des idées de projets communes conformes aux objectifs de cette priorité stratégique ont été formulées selon une feuille de route 2024-2027. Lors de ses vérifications préliminaires, le groupe de projet a élaboré et coordonné des esquisses pour tous les projets. La phase d'initialisation des projets «Guide pour l'utilisation des services en nuage» et «GovTechStack» a été préparée. Conçu comme point unique d'information, le «Guide pour l'utilisation des services en nuage» de l'ANS entend proposer des offres d'aide actuelles et fiables sur toutes les questions liées à l'utilisation des services en nuage. Dorénavant, une plateforme GovTech mettra à disposition des administrations des outils open source ou collaboratifs sélectionnés par l'ANS. Quant au projet Swiss Government Cloud, une étroite concertation a eu lieu avec l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication.



**Renforcer la collaboration et agir en tant que système global fonctionnant en réseau**

L'ANS permet et même exige une mise en réseau professionnelle et interdisciplinaire. Afin de garantir des échanges réguliers de connaissances, son secrétariat participe activement à divers groupes de travail ou de projet et organise des manifestations (voir aussi → [chapitres 3.3](#) et → [5.1](#)). En 2024, les échanges avec des organisations partenaires comme l'association eCH, eOperations Suisse SA et le groupe de travail intercantonal E-Government de la Conférence suisse des Chanceliers d'État ont eu lieu au niveau tant stratégique qu'opérationnel.

Les travaux ayant pour objet l'orientation transversale de l'architecture globale du paysage administratif numérique ont démarré en 2024 au sein du nouveau groupe de travail Architecture.

La décision concernant l'éventuelle transformation de l'organisation de l'ANS en plateforme politique édictant des normes contraignantes a été préparée durant l'année sous revue. Le 25 avril 2024, l'organe de direction politique a donné le mandat de «développement de l'ANS» et désigné une organisation de projet, chargée d'élaborer les bases nécessaires afin que le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux puissent prendre d'ici la fin de l'année 2025 une décision de principe solidement étayée, après la procédure de consultation d'usage. L'évaluation externe de l'ANS prévue dans la convention-cadre a elle aussi été menée et achevée en 2024 par une entreprise de conseil. Le rapport d'évaluation paraîtra au début de l'année 2025.

En 2024, toutes les tâches de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) ont pu être transférées à l'ANS. Le 6 septembre 2024, l'assemblée des délégués de la CSI s'est prononcée en faveur de la dissolution de la conférence. Conséquence de ce transfert de tâches, l'ANS est désormais chargée d'établir les déclarations de conditions avec les prestataires informatiques.



«L'approche de l'ANS, qui consiste à mettre en commun des moyens et à définir ensemble des priorités, est tout à fait pertinente et constitue actuellement la seule voie possible dans un contexte fédéral.»

**Daniel Markwalder**

Membre de l'organe de direction opérationnelle et délégué du Conseil fédéral à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique

### 3.3 Priorités en matière de prestations

Les priorités en matière de prestations contribuent à la réalisation des objectifs et des champs d'action inscrits dans la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027. Les prestations visent à créer une valeur ajoutée pour la population, l'économie et les administrations publiques, et à encourager la collaboration entre tous les échelons de l'État.

Les activités suivantes ont été menées en 2024 dans le cadre des priorités en matière de prestations :

#### Encourager la normalisation

L'ANS encourage une normalisation aussi large que possible dans le cadre du plan de mise en oeuvre. Elle le fait à différents niveaux, par exemple en fournissant des outils standardisés aux administrations, tels que les conditions générales pour les services informatiques, ou en proposant des services de base nationaux, tels que le nouveau service d'authentification des autorités suisses AGOV.

En 2024, l'ANS, en collaboration avec l'association eCH, a soutenu en outre les activités des autorités et des tiers en matière d'identification ainsi que d'élaboration, d'adoption et de gestion de normes dans le domaine de la cyberadministration. Par ailleurs, un groupe de projet, composé de membres du comité directeur d'eCH et de collaborateurs des secrétariats d'eCH et de l'ANS, a réalisé les travaux préliminaires au lancement du projet « Masterplan standardisation ».

#### Promouvoir et mettre en place une architecture globale commune à l'ensemble des administrations

Les activités relatives à cette priorité en matière de prestations ont principalement été confiées au groupe de travail Architecture constitué en 2024 → P. 37. L'ANS constitue la plateforme de mise en réseau professionnelle interdisciplinaire des collectivités publiques leur permettant de mettre en oeuvre des prestations numériques en tant que système global fonctionnant en réseau.

#### Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités

La priorité en matière de prestations « Renforcer la confiance » s'est concentrée en 2024 sur un travail ponctuel avec les médias et notamment sur les réseaux sociaux. Les thématiques étaient centrées sur les priorités de la stratégie de l'ANS. Le service d'authentification AGOV déployé dans plusieurs cantons en 2024 a notamment fait l'objet d'une communication ciblée.

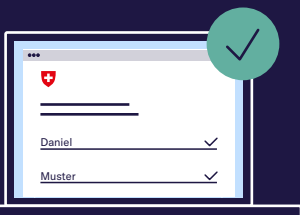
Le secrétariat de l'ANS a produit trois articles sur des thématiques actuelles pour la rubrique « Guide pratique du numérique pour les communes » du magazine « Commune Suisse ».

Le soutien au lancement de l'Alliance inclusion numérique suisse (ADIS) a été au cœur des travaux en 2024. L'alliance a été présentée officiellement au public le 21 novembre 2024. Lors de l'événement de lancement à Berne, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a souligné l'importance d'une collaboration étroite entre la Confédération, les cantons, les associations et le secteur privé pour faciliter l'accès de toutes et tous aux services numériques en Suisse. L'ADIS encourage l'inclusion numérique en Suisse en facilitant l'accès aux services numériques (accessibilité et simplicité d'utilisation) et donne aux habitants du pays la capacité à prendre une part active à la vie numérique (compétences numériques de base). Elle constitue la plateforme de collaboration pour l'administration, l'éducation, la culture, l'économie et la société en matière d'inclusion numérique. En tant que centre de compétences, l'ADIS conseille et coordonne les organisations aussi bien publiques que privées et leur fournit une qualification. L'ANS est partenaire de l'ADIS.



## Innovationen 2024

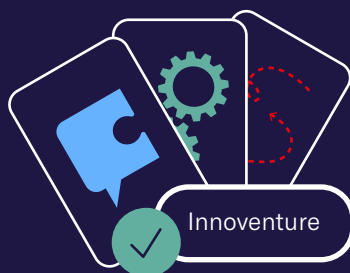
En 2024, l'Administration numérique suisse a soutenu au total huit projets innovants ayant un caractère exemplaire.



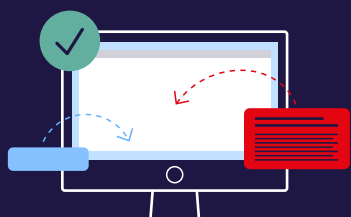
Portail de formulaires en ligne pour les communes



Plateforme applicative au label «Energy efficient service»



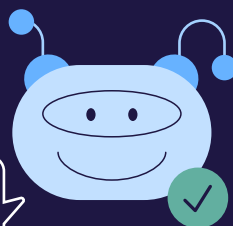
Innoventure



Concepteur de formulaires pour la création de services publics en ligne



Fracture et inclusion numériques: des modules de formation pour la population



Un soutien interactif 24/7 pour faciliter les démarches administratives



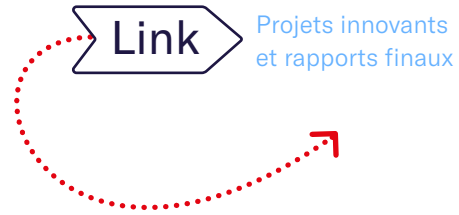
L'auto-organisation comme moteur de la participation en ligne – les DAO et leur potentiel de participation sociale



Numériser de bout en bout les consultations sur les actes législatifs et les rendre plus efficaces

**Encourager les projets innovants**

L'ANS soutient chaque année la réalisation de projets qui recourent à de nouvelles technologies ou qui encouragent les coopérations régionales. Des projets des trois échelons fédéraux sont soutenus. Le jury du concours, composé en 2024 de Reto Fahrni (canton SO), Stéphane Schwab (canton FR), Cédric Roy (canton VS), Michael Kammerbauer (canton BE), Dieter Tschan (secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique de la Chancellerie fédérale), Lucas Nicolussi (ville d'Uster), Gérald Strub (délégué de l'Association des Communes Suisses) et Andreas Burren (secrétariat de l'ANS), a admis huit projets dans les innovations 2024.



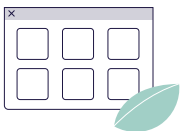
– **Portail de formulaires en ligne pour les communes**

Le projet de portail de formulaires en ligne «Amtomat» des communes d'Uster, Horgen, Thalwil et Kloten a pour objectif de numériser et d'automatiser les processus administratifs. Ensemble, ces collectivités ont développé un portail évolutif et multi-clients, qui devrait aussi être mis à la disposition d'autres communes. Ce projet pilote a été lancé en 2024 et doit durer jusqu'à août 2025. Les bases techniques sont déjà en place et les premiers services numériques, tels que l'attestation de domicile et les demandes d'autorisation pour des manifestations, se trouvent en phase d'essai. Les quatre communes ne retiennent que du positif de cette expérience jusqu'à présent. Leur portail permet de créer des formulaires rapidement et de manière intuitive sans nécessiter des connaissances techniques ou informatiques. Il améliore l'efficacité grâce à l'automatisation.



– **Plateforme applicative au label «Energy efficient service»**

Le canton du Valais a étudié comment réduire la consommation d'énergie des services informatiques en utilisant des conteneurs «à la demande» déployés directement sur des serveurs sans virtualisation. Un «conteneur» est une technologie légère et flexible qui permet d'exécuter des applications logicielles ainsi que leurs composants nécessaires (tels que les bibliothèques et les configurations) dans un environnement isolé. Les analyses et les études de faisabilité



réalisées dans le cadre du projet mettent en évidence les avantages de l'utilisation d'un système de conteneurs dits «à la demande» ainsi que l'utilité d'exécuter des conteneurs directement sur des serveurs physiques. Le fonctionnement économe en ressources grâce à l'utilisation de conteneurs sur du matériel physique (on BareMetal) a pu être confirmé. De plus, l'utilisation de conteneurs «à la demande» permet de démarrer et d'arrêter les services uniquement lorsque cela est nécessaire, ce qui contribue à économiser de la mémoire, de la puissance de calcul et des coûts.

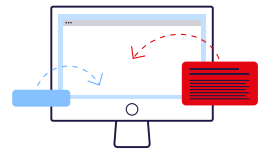
– **Innoventure**

Innoventure est un jeu de rôle et de cartes physiques développé en 2024 par la ville de Bienne pour initier les administrations publiques et les équipes métiers, y compris débutantes, aux méthodes d'innovation et de collaboration éprouvées par le biais d'une approche ludique. Une première phase a donc consisté à sélectionner les méthodes d'innovation et définir le concept ainsi que les règles du jeu. Après une première série de tests et d'ajustements, des prototypes de cartes physiques ont été créés à la fin de l'année.



– **Concepteur de formulaires pour la création de services publics en ligne**

Le concepteur de formulaires Low-Code permet aux autorités de créer elles-mêmes des formulaires ou des services en ligne sans connaissances techniques et de les intégrer dans leur site web existant. Il a été mis en place en 2024 dans le cadre des activités de Fit4Digital, testé avec les communes du canton d'Argovie et développé en continu. La version actuelle a déjà été validée dans certaines communes. Par ailleurs, le concepteur de formulaires est un élément central d'un projet de l'Association des





Communes Suisses dans le plan de mise en œuvre de l'ANS concernant la livraison de services communaux sur les portails cantonaux conformément à la norme eCH 0258.



#### – **Fracture et inclusion numériques: des modules de formation pour la population**

Dans le cadre d'une enquête en ligne réalisée d'août à novembre 2024, les cantons de Vaud et de Genève, associés à ceux de Neuchâtel et du Tessin, ont recensé les besoins des personnes nécessitant un soutien en matière numérique et de celles qui fournissent ce type de soutien. Ils ont alors formulé des recommandations pour le développement d'une stratégie commune d'inclusion numérique.



#### – **Un soutien interactif 24/7 pour faciliter les démarches administratives**

Le canton du Jura innove en lançant un outil basé sur l'intelligence artificielle (IA) pour transformer l'accès aux services administratifs. Conçu pour répondre de manière homogène, précise et contextualisée aux demandes, l'assistant interactif qu'il a créé vise à faciliter les démarches des citoyens tout en modernisant les pratiques administratives.

Développé en interne par le Service de l'informatique (SDI), en partenariat avec l'Office des véhicules (OVJ) comme service pilote, ce projet incarne une approche collaborative et avant-gardiste. La solution développée a déjà été déployée en usage interne, ce qui a permis de tester et d'affiner ses fonctionnalités avant sa mise à disposition des citoyens jurassiens prévue pour le printemps 2025. Cet assistant offrira un accès instantané et permanent à l'information, faisant tomber les barrières souvent associées aux démarches administratives complexes.

Cette initiative a également permis aux équipes du SDI et de l'OVJ d'acquérir des compétences clés dans des domaines stratégiques, tels que la gouvernance et la structuration des données. Ces savoir-faire renforcent la capacité du canton à relever les défis liés à l'IA et à exploiter pleinement son potentiel pour répondre aux besoins en constante évolution de ses citoyens.



#### – **L'auto-organisation comme moteur de la participation en ligne - les DAO et leur potentiel de participation sociale**



Dans le cadre de ce projet, la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) a étudié les possibilités d'utilisation des organisations autonomes décentralisées (DAO) pour la participation en ligne et réalisé les expériences de pensée correspondantes. Le rapport d'étude final résume notamment les actions recommandées, indique les projets pour lesquels il peut être pertinent que les communes et les administrations recourent à des DAO et présente une procédure structurée.

#### – **Numériser de bout en bout les consultations sur les actes législatifs et les rendre plus efficaces**



Le canton de Berne développe avec d'autres cantons une interface de transmission de données sans rupture de média pour les procédures de consultation. À cet effet, un projet qui consolide les besoins et indique une solution envisageable a été élaboré. La validation pratique de cette solution a permis de constater que le développement d'une interface standardisée qui ne serait avantageuse que pour le seul prestataire ne serait possible qu'au prix d'importants investissements et avec un rapport coûts-utilité négatif pour les clients en raison des différentes exigences. La structure des documents doit plutôt être extraite automatiquement indépendamment du texte concerné (actes, autres documents de la procédure de consultation tels que les rapports explicatifs, etc.) et intégrée dans E-Mitwirkung. Le rapport final de ce projet ne sera publié qu'à l'été 2025.



**L'appel à la soumission de nouveaux projets innovants a été lancé en octobre 2024.**

### Faire connaître le potentiel d'utilité des processus numériques dans l'administration publique

En 2024, l'ANS s'est concentrée ici sur sa collaboration avec l'association «Ma commune». Cette association s'engage à transmettre aux collectivités locales les compétences nécessaires pour qu'elles puissent pleinement tirer parti des opportunités de la transformation numérique. Les mesures mises en œuvre constituent une véritable offensive en matière de formation :

- Depuis 2024, le → [«Conseiller numérique»](#), guichet unique auquel les communes peuvent adresser leurs questions liées à la numérisation, s'est ouvert aux autres collectivités publiques. Les questions obtiennent généralement ainsi une réponse à l'échelon indiqué.
- Le cours de base «Pionnier Digital» a été proposé en 2024 au niveau tant suisse que cantonal et organisé à huit reprises en tout. En outre, quatre cours d'approfondissement ont eu lieu en octobre, en réponse aux besoins de divers participants désireux d'en savoir plus sur certains thèmes. Ils avaient pour titre «Processus et ressources» et «Travailler plus efficacement grâce à l'IA», mais aussi «Communiquer efficacement avec les résidents» et «Comment est créé un service numérique?».
- Les formats ayant fait leurs preuves, comme la Table Ronde numérique, ont été maintenus.
- Le 21 août 2024, des représentants des communes et de l'économie se sont retrouvés à Dübendorf pour une journée de réflexion intitulée «ZUsammenKUNFT». Après une matinée consacrée à des exposés, les participants ont réfléchi ensemble, lors d'un World Café, à des solutions sur le thème de la numérisation.
- Pour sa → [quatrième enquête](#), Ma commune a voulu connaître les besoins des communes en matière de numérisation (voir aussi chapitre 4 Monitoring). L'analyse → [GOV Digital-Check](#), qui permet de déterminer l'état de maturité numérique d'une organisation (commune, ville, région ou canton), a été remaniée à partir de là.

- Ce n'est pas tout: la collaboration a été intensifiée avec la Suisse romande et le Tessin. Depuis 2024, toutes les offres de Ma commune sont également proposées en français. En vertu d'un accord conclu avec l'Union des communes vaudoises, cette dernière est notamment coorganisatrice du cours de base «Pionnier Digital».

### Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique

Le groupe spécialisé de juristes en matière de cyberadministration a tenu en 2024 ses 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> réunions. Lors de la séance du 3 mai 2024, l'accent a été mis sur l'administration numérique dans le canton des Grisons ainsi que sur la gouvernance de l'IA dans le canton de Saint-Gall. Lors d'une «table ronde» avec discussion, les participants ont échangé sur l'état de l'utilisation et de la gouvernance de l'IA dans les administrations cantonales. La séance du 4 novembre 2024 a permis de traiter de la législation sur les services numériques des autorités valaisannes ainsi que de la nouvelle unité Législation pour les questions de numérisation de l'Office fédéral de la justice. Un collaborateur scientifique de cette unité a en outre expliqué la portée de la loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeID) pour les cantons. Les documents sont publiés sur le blog juridique du secrétariat de l'ANS, sur lequel sont parus quatre autres articles traitant de la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités, de l'archivage des documents numérisés, du registre des personnes et de l'IA générative au sein de l'administration. Un article complémentaire sur la LeID a été rédigé en 2024 et publié début 2025 sur le blog. L'article sur l'archivage des documents numérisés a été demandé par une administration communale, puis repris dans la revue spécialisée «Commune Suisse» → [chap. 5.5](#). À l'automne 2024, la direction du projet, assumée jusqu'alors par Timur Acemoglu, a été confiée à Metkel Yosief, juriste auprès de l'Office fédéral de la justice.

### Mettre sur pied et soutenir des groupes de travail

Les groupes de travail traitent de sujets spécifiques dans le cadre du mandat de prestations de l'Administration numérique suisse. Ils sont mis en place selon les besoins par l'organe de direction opérationnelle ou par le chargé de mission de la Confédération et des cantons pour apporter un soutien au contenu de l'organe de direction politique et opérationnelle. Les groupes de travail peuvent être composés d'experts de l'administration, de l'économie, de la science et de la société civile.

Rétrospective sur les activités des groupes de travail

#### – Groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux

Responsable : Adrian Gutknecht, Senior Security Engineer Network, Office de l'informatique et de l'organisation (Amt für Organisation und Informatik, AIO) du canton de Soleure

En 2024, le groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux s'est réuni quatre fois pour examiner la situation actuelle en matière de sécurité et les incidents de sécurité. Il a consacré en outre une partie de ses travaux à la mise à jour de la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberattaques (SNPC) de 2017 et plus précisément à la rédaction d'un nouveau chapitre dédié à l'informatique en nuage. Il s'est aussi fortement intéressé à l'impact potentiel des ordinateurs quantiques sur la sécurité numérique. Par ailleurs, il s'est penché sur le recours aux tests de sécurité (tests d'intrusion) dans les administrations publiques. Pour terminer, il s'est concentré sur la mise en œuvre d'une démonstration de faisabilité de SCION et la connexion d'une ville au réseau KOMBV-KTV, assortie d'un test de l'application ZEMIS.

#### – Groupe de travail Télécommunication Responsable : Rudolf Ehrbar, architecte de domaine à l'Office de l'informatique (Amt für Informatik) du canton de Zurich

Le groupe de travail a un nouveau responsable depuis 2024 où Rudolf Ehrbar, du canton de Zurich, a repris sa direction. Le groupe de travail comptait en fin d'année 18 participants issus de la Confédération et des cantons. Ses membres se sont réunis à cinq reprises pour des échanges liés aux réseaux, notamment au réseau de données sécurisé plus (RDS+) et à KOMBV-KTV. RDS+ est un réseau de données utilisé dans le cadre de la protection de la population, alors que KOMBV-KTV sert principalement à l'exécution décentralisée des tâches fédérales par les cantons. Les discussions ont porté sur les projets de développement de ces deux réseaux, sur leur suivi et la coordination des tâches entre la Confédération et les cantons. Les exigences accrues de résilience en cas de panne, du fait de la mise en réseau des systèmes, et la forte augmentation des exigences en matière de communication mobile ont également retenu l'attention du groupe de travail en 2024.

Le groupe de travail s'est aussi occupé de préparer la 29<sup>e</sup> Landsgemeinde KOMBV-KTV, qui s'est tenue le 28 janvier 2025 à Zurich. Il a encore suivi de près les derniers développements liés au RDS+ et à la version 6 du protocole Internet (IPv6), au Swiss Government Cloud SGC ainsi qu'à l'intelligence artificielle.

- **Groupe de travail Voice**  
 Responsable : Michael Rathgeb, responsable de l'informatique au sein de la Direction des finances et service owner « smart device » à l'Office de l'informatique (Amt für Informatik) du canton de Zurich  
 Au printemps 2024, le groupe de travail Voice a organisé un webinaire sur l'étude → [«Wireless der Zukunft»](#) (Wireless du futur, étude disponible en allemand), qu'il avait commandée. Quelque 70 spécialistes ont ainsi pu découvrir les technologies de communication sans fil du futur et recevoir des bases pour les projets de demain.  
 La conférence spécialisée «OneVoice 2024» organisée par le groupe de travail le 19 juin 2024 a réuni environ 80 personnes. L'événement était consacré à la licence MS Teams pour la plateforme Voice ainsi qu'aux solutions alternatives envisageables.  
 En 2024, le groupe de travail a aussi étudié les déclarations de conditions en vigueur avec les entreprises Swisscom, Salt et Sunrise. Il a en outre entrepris de préparer, en collaboration étroite avec la société eOperations Suisse SA, le prochain appel d'offres national Voice.
- **Groupe de travail Cloud Governance et Workplace**  
 Responsable : Erich Hofer, CIO, Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne  
 En février 2024, le groupe de travail Cloud Governance et Workplace a organisé un webinaire pour présenter les résultats de → [l'étude «Design Exchange in der Cloud»](#) (Concevoir l'intégration d'Exchange dans un nuage informatique), qu'il avait commandée. L'étude liste les points qu'une organisation doit traiter pour intégrer Exchange dans un nuage informatique. Sur la base des résultats de l'étude, le groupe de travail a fixé les thèmes qu'il approfondira sous forme de projets.  
 Les travaux ont principalement porté sur le projet Second Source en 2024. Avec un prestataire informatique externe, un groupe du projet est parvenu à faire avancer une étude analysant les plateformes avec des logiciels ouverts en considérant la continuité de l'activité ou un plan B (sortie). Le projet sera conclu début 2025 et ses résultats seront alors publiés.  
 La conférence spécialisée du groupe de travail Cloud Governance et Workspace s'est déroulée en ligne le 29 août 2024. Plus de 200 personnes intéressées se sont connectées pour obtenir des informations, notamment sur la situation juridique de l'informatique en nuage en Suisse.  
 Le groupe de travail a continué à jouer un rôle majeur dans le développement de la priorité stratégique «Favoriser la mise en place de services publics capables de fonctionner dans le nuage informatique» et a contribué de manière importante à la création de nouveaux projets.
- **Comité Science des données et intelligence artificielle (depuis août 2024)**  
 Co-responsables : Bertrand Loison, Office fédéral de la statistique, et Andreas Burren, secrétariat de l'ANS  
 Un nouvel organe, chargé de la coordination en matière de sciences des données et d'intelligence artificielle, a été créé au deuxième semestre 2024 sous la direction conjointe de l'Office fédéral de la statistique et du secrétariat de l'ANS. Il permet à des spécialistes issus de la Confédération, des cantons et des communes de s'entretenir de leurs activités respectives et de garantir ainsi un large échange de connaissances et d'expériences. Cet organe s'est réuni à trois reprises au deuxième semestre 2024. Trois groupes d'approfondissement sont actuellement en place («AI Strategy & Governance», «Machine Learning» et «AI Capacity Building»).

- **Organe national de coordination de la gestion des données**  
 Co-responsables : Mathias Steffen, Office fédéral de la statistique, Jonas Bieri, canton de Bâle-Ville, et Andreas Burren, secrétariat de l'ANS

L'organe national de coordination de la gestion des données s'est réuni trois fois en 2024. Il a notamment assuré un bon échange d'informations entre les cantons ainsi qu'entre les cantons et la Confédération. Cet organe a par ailleurs participé, comme groupe d'accompagnement, aux travaux liés à l'écosystème de données suisse. Il tient une liste des projets importants pour exploiter les synergies potentielles dans le domaine de la gestion des données. Depuis octobre 2024, il compte un nouveau co-responsable en la personne de Jonas Bieri, responsable Open Data (canton de Bâle-Ville).
- **Groupe de travail iSVC**  
 Responsable : Reto Schubnell, centre de compétences Administration numérique (Kompetenzzentrum Digitale Verwaltung) du canton de Thurgovie

Le 15 mars 2024, le groupe de travail iSVC a publié son « rapport sur les résultats iSVC ». Ce → [rapport \(en allemand\)](#), figurant sur le site de l'ANS, vise à développer un prototype pour la standardisation du contenu de l'attestation de domicile, de l'extrait du registre des poursuites ainsi que de l'extrait du casier judiciaire. De nombreuses parties prenantes – issues de tous les échelons de l'administration publique ainsi que du secteur privé – ont participé à la rédaction de ce rapport. Le groupe de travail a été réorganisé à la fin de l'année 2024, sous la direction de Reto Schubnell, de l'Office de l'informatique du canton de Thurgovie.
- **Groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID**  
 Responsable : Titus Fleck, AR Informatik AG

Le groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID a siégé au total trois fois en 2024. Il a tenu sa dernière réunion le 6 décembre 2024, sous forme hybride, dans le cadre d'une réunion participative sur l'e-ID de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication. Cet échange s'est concentré sur le mode d'interaction entre AGOV et l'e-ID et sur la manière dont les cantons peuvent préparer leurs systèmes à l'introduction de l'e-ID. Les autres thèmes examinés par ce groupe de travail comprennent l'état d'avancement du programme e-ID, du projet AGOV et des réalisations du groupe de travail iSVC, les nouveautés du projet TG4U (DVS4U), la législation sur l'e-ID, la protection de la jeunesse et le registre des dons d'organes, les directives pour la conception des moyens de preuves électroniques, ainsi que l'inscription des personnes morales au registre de confiance.
- **Groupe de travail Architecture (depuis septembre 2024)**  
 Co-responsables : Andreas Spichiger et Jürg Wüst, secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique de la Chancellerie fédérale

Le groupe de travail Architecture a été créé le 18 septembre 2024 dans les locaux de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse à Olten lors de la réunion de lancement. Il compte à ce jour 22 membres, qui sont employés au sein de la Confédération, des cantons et des communes. Ses premières réunions ont porté sur le listage, la hiérarchisation et le choix des thèmes, qui sont désormais traités au sein de groupes d'approfondissement. Fin 2024, ces groupes travaillaient sur les thèmes suivants: vision architecturale de la personne physique; architecture des portails, administration à guichet unique; identifiants des organisations; Federal Swiss Government Cloud (FSGC), dépôt des logiciels ouverts; signature électronique; glossaire de l'architecture. Les thèmes ont été choisis en fonction du plan de mise en œuvre de l'ANS et soutiennent l'objectif des cantons, des villes et des communes de créer une architecture globale commune à l'ensemble des administrations.

### Rétrospective sur les activités des groupes de projet

En général, les groupes de projet représentent les utilisateurs et leurs intérêts. Ils gèrent les exigences techniques claires et définies en accord avec les services spécialisés, qui constituent une base stable pour la réalisation, et sont responsables de la réussite technique du développement. Les groupes de projet sont les interlocuteurs des développeurs et des parties prenantes. Ils constituent ainsi un canal de communication obligatoire dans l'organisation du projet. Contrairement aux groupes de travail permanents, les groupes de projet se forment ponctuellement au sein de l'ANS.

#### – Groupes de projet pour les négociations de déclarations de conditions Responsable : selon les circonstances

Différents groupes de projet sont formés selon les besoins en matière de mise à jour des rapports d'évaluation, de reprise ou de résiliation justifiée. En 2024, un projet de renouvellement de la déclaration de conditions signée avec Microsoft a été lancé. La déclaration de conditions doit être renouvelée fin avril 2025.

#### – Groupe de projet CG pour prestations informatiques et modèles de contrats Responsable : Greg Hernan, secrétariat de l'ANS

Après une première consultation sur la révision partielle des conditions générales (CG) pour les prestations informatiques effectuée en 2023, le groupe de projet (composé de spécialistes des cantons de Berne, Zoug, Soleure et Bâle-Ville ainsi que du secrétariat de l'ANS et d'un cabinet d'avocats externe) a étudié plus de 200 propositions de modification et mis à jour les CG durant plusieurs ateliers organisés au premier semestre 2024.

Du 26 août au 25 octobre 2024, une deuxième consultation a eu lieu auprès de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que des organisations spécialisées sur le projet de CG modifiées pour les prestations informatiques. Elle a débouché sur 190 nouvelles propositions de modification, qui ont été à nouveau traitées au sein du groupe de projet. Les CG pour les prestations informatiques, édition 2025, seront publiées au printemps 2025.

### 3.4 Coordination opérationnelle dans l'application du plan de mise en oeuvre

L'organe de direction opérationnelle est responsable du pilotage opérationnel du plan de mise en oeuvre en cours d'année. Cet organisme fonde ses décisions dans un rapport de controlling.

Afin de garantir l'application coordonnée du plan de mise en oeuvre, le secrétariat de l'ANS organise régulièrement des séances d'échanges. Ces rencontres ont surtout été consacrées à l'information mutuelle et à la coordination des activités au sein des différents projets.

### 3.5 Utilisation des moyens de financement

L'extrait suivant des comptes annuels 2024 de l'ANS donne un aperçu des moyens utilisés en 2024. La Confédération et les cantons ont débouqué **6 millions de francs au total en 2024 (financement de base)**. La Confédération et les cantons assurent conjointement le financement du secrétariat de l'ANS ainsi que celui des mesures spécifiées dans le plan de mise en oeuvre.

Afin d'accélérer le développement des infrastructures et des services de base requis d'urgence pour le traitement des processus électroniques, la Confédération et les cantons ont décidé d'allouer pour 2024 des moyens supplémentaires d'un montant total de **14 millions de francs** au financement de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse » (agenda ANS).

En 2024, les moyens mis à disposition s'élevaient à 20 078 000<sup>2</sup> francs au total. Ce montant se compose des contributions paritaires de la Confédération et des cantons à hauteur de 3 millions de francs chacune pour le financement de base et d'un financement initial de 14 millions de francs de la Confédération (<sup>2/3</sup>) et des cantons (<sup>1/3</sup>) pour l'agenda ANS. À cela s'ajoutent 78 000 francs provenant des contributions des villes et des communes participant sur la base de contrats individuels et de la Principauté de Liechtenstein et un montant unique de 562 000 francs résultant de la dissolution de la CSI, attribués aux réserves affectées.

Dépenses	Clôture au 31.12.2024 en CHF
Agenda ANS (contributions à des projets dans le cadre du financement initial)	9 177 000
Autres projets (financement de base*)	5 613 000
Priorités en matière de prestations	854 000
Secrétariat (charges de biens et services, d'exploitation et de personnel)	4 009 000
<b>Total des dépenses 2024</b>	<b>19 653 000</b>

\* y compris les réserves, majoritairement issues du financement initial 2022-2023 de la Confédération

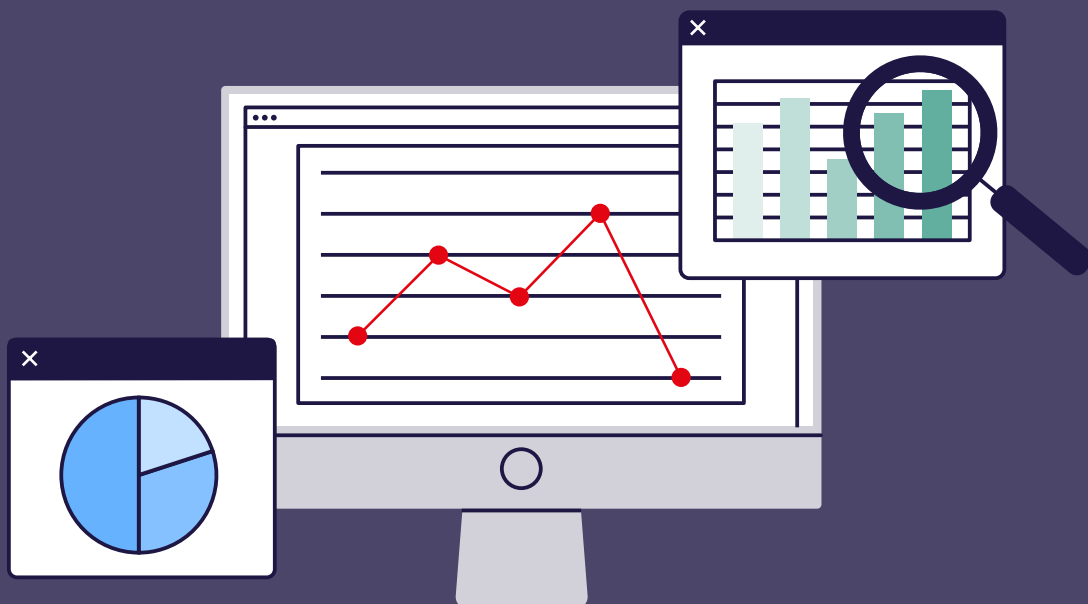
En 2024, des réserves affectées d'un montant de 2 958 200 francs ont été utilisées. Un total de 3 383 000 francs provenant du financement initial est reporté à l'année 2025.

#### Système de contrôle interne (SCI)

En 2024, les processus de traitement du crédit de subventionnement (financement initial) ont été intégrés dans le système de contrôle interne (SCI) existant du Secrétariat général du Département fédéral des finances. Les points de contrôle critiques ont été précisés par des mesures appropriées.

<sup>2</sup> Tous les montants sont arrondis au millier.

# 4



# Monitorage

Le monitorage permet à l'ANS d'analyser la qualité, la quantité et la fréquence d'utilisation des services administratifs électroniques. Pour ce faire, l'offre et la demande sont comparées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Les résultats du monitorage sont utilisés par les comités de l'ANS pour fonder du contrôle et le développement de la stratégie et le plan de mise en œuvre de l'ANS. Le monitorage vise également à fournir aux spécialistes et au public des informations sur les progrès des services de l'administration numérique en Suisse.



### 4.1 Rapport de monitorage

À la demande du chargé de mission ANS, le secrétariat rédige au premier trimestre un rapport de monitorage destiné aux organes de l'ANS. Ce document renferme des observations actuelles et essentielles issues d'études nationales et internationales de l'année précédente qui portent sur les services administratifs numériques. Les principaux indicateurs permettant de mesurer les progrès de l'administration numérique pré-

sentent l'offre et la demande de ces services et l'évolution correspondante. Les principales mesures d'action pour le développement de l'administration numérique sont formulées dans le rapport à partir des résultats du monitorage.

Le → [Rapport de monitorage 2024 de l'ANS](#) a été publié en mars 2024.

### 4.2 Activités de monitorage et études

Le monitorage 2024 contient les résultats tirés des études internationales et nationales ainsi qu'une enquête du secrétariat de l'ANS. Les études suivantes ont été prises en compte:

Étude	Objet et indicateurs
→ <a href="#">eGovernment MONITOR 2024</a>	Cette étude recense auprès de la population en Allemagne, en Autriche et en Suisse l'utilisation générale et mobile et l'acceptation des services publics numériques et les obstacles à cette utilisation. L'étude est éditée par Initiative D21 et l'Université technique de Munich.
→ <a href="#">Rapport comparatif sur la cyberadministration 2024</a>	Ce rapport mesure et compare la progression de la numérisation des administrations en Europe (27+). Il examine l'orientation vers les utilisateurs, la transparence, les services en ligne transfrontaliers et les services de base au regard de neuf événements de vie tels que la naissance, le déménagement, la fondation d'une entreprise, etc. Le rapport est édité par la Commission européenne.
→ <a href="#">Enquête sur l'administration en ligne 2024</a>	Cette enquête examine l'indice de participation électronique et l'indice de développement de la cyberadministration (= indice des services en ligne, indice de l'infrastructure de télécommunication et indice du capital humain). L'étude est éditée par les Nations unies.

### Étude nationale sur la cyberadministration 2025 (enquête : 2024)

L'étude nationale sur la cyberadministration a donné lieu à l'automne 2024 à une enquête sur l'utilisation et l'application des prestations électroniques des autorités auprès de la population suisse, des entreprises et des administrations.

L'étude recense en détail l'offre et la demande pour ces prestations et explore également des questions telles que la notoriété des sites Internet des autorités. L'étude 2025 se focalise sur l'emploi et l'utilisation de l'IA. Elle analyse en outre les expériences clients (Customer Journeys) concernant certains événements de la vie du point de vue de la population et des entreprises dans le cadre d'entretiens qualitatifs.

L'édition 2025 de l'étude se limite à un seul rapport complet, alors que paraissaient auparavant une version courte et une version longue.



### Enquête

Le sondage réalisé dans ce cadre en février 2024 par le secrétariat de l'ANS a traité en profondeur de thèmes visés par la stratégie de l'ANS ainsi que des défis à relever, selon le monitorage, par la Suisse. Il a été adressé à l'ensemble des délégués de l'ANS, aux membres de l'organe de direction opérationnelle ainsi qu'à des associations telles que l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses.

Les thèmes principaux constituaient:

- des applications et des prestations de service
- des services de base
- des questions administratives et
- des tendances

En dehors de l'offre actuelle, l'enquête a aussi porté sur l'état d'avancement des projets qui sont toujours en cours ou qui sont simplement planifiés.

Les résultats montrent que la collaboration entre les cantons et les communes est vécue de façon très différente et qu'elle est clairement conçue différemment. Il apparaît aussi que dans environ 17% des cas seulement la collaboration est réglée dans la loi. Les résultats de l'enquête ont été intégrés dans le rapport de monitorage 2024.

## Demande

79 %



La satisfaction à l'égard des services administratifs numériques est plus élevée en Suisse que dans les pays voisins germanophones (Autriche: 74 %, Allemagne: 62 %).

eGovernment MONITOR 2024

19 %



des personnes interrogées en Suisse réalisent leurs démarches administratives hors ligne, bien qu'elles pourraient le faire en ligne (Autriche 21 %, Allemagne 31 %).

eGovernment MONITOR 2024

50 %

Déjà la moitié des services administratifs numériques de Suisse sont aussi accessibles aux utilisateurs situés à l'étranger.

Rapport comparatif sur la cyberadministration 2024

31 %

de la population a des lacunes en matière de compétences numériques de base, surtout les personnes âgées, peu instruites et à faible revenu.

Baromètre numérique 2024, fondation Risiko-Dialog

70 %



des personnes interrogées souhaitent recourir aux nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité. 19 % des personnes interrogées utilisent l'IA au moins une fois par semaine.

eGovernment MONITOR 2024

48 %



des personnes interrogées utilisent les offres administratives numériques mobiles. L'utilisation des offres administratives mobiles est particulièrement faible chez les personnes de 55 ans et plus, puisque seulement 35 % y ont recours.

eGovernment MONITOR 2024

72 %



des 16-34 ans ont recours à des services de cyberadministration.

eGovernment MONITOR 2024



46 %

des personnes interrogées auraient davantage confiance dans l'État si les offres numériques étaient plus simples à utiliser.

eGovernment MONITOR 2024

## Offre



# 79 %

des services administratifs peuvent être exécutés en ligne.  
ø UE: 88 %

Rapport comparatif sur la cyberadministration 2024



# 26 %

des services en ligne recensés proposent  
des formulaires avec des informations  
personnelles pré-remplies  
ø UE: 71 %

Rapport comparatif sur la cyberadministration 2024



# 44 %

des portails suisses indiquent à  
ux utilisateurs les données à  
caractère personnel les concernant  
qui sont enregistrées.

Rapport comparatif sur la  
cyberadministration 2024

# 82 %

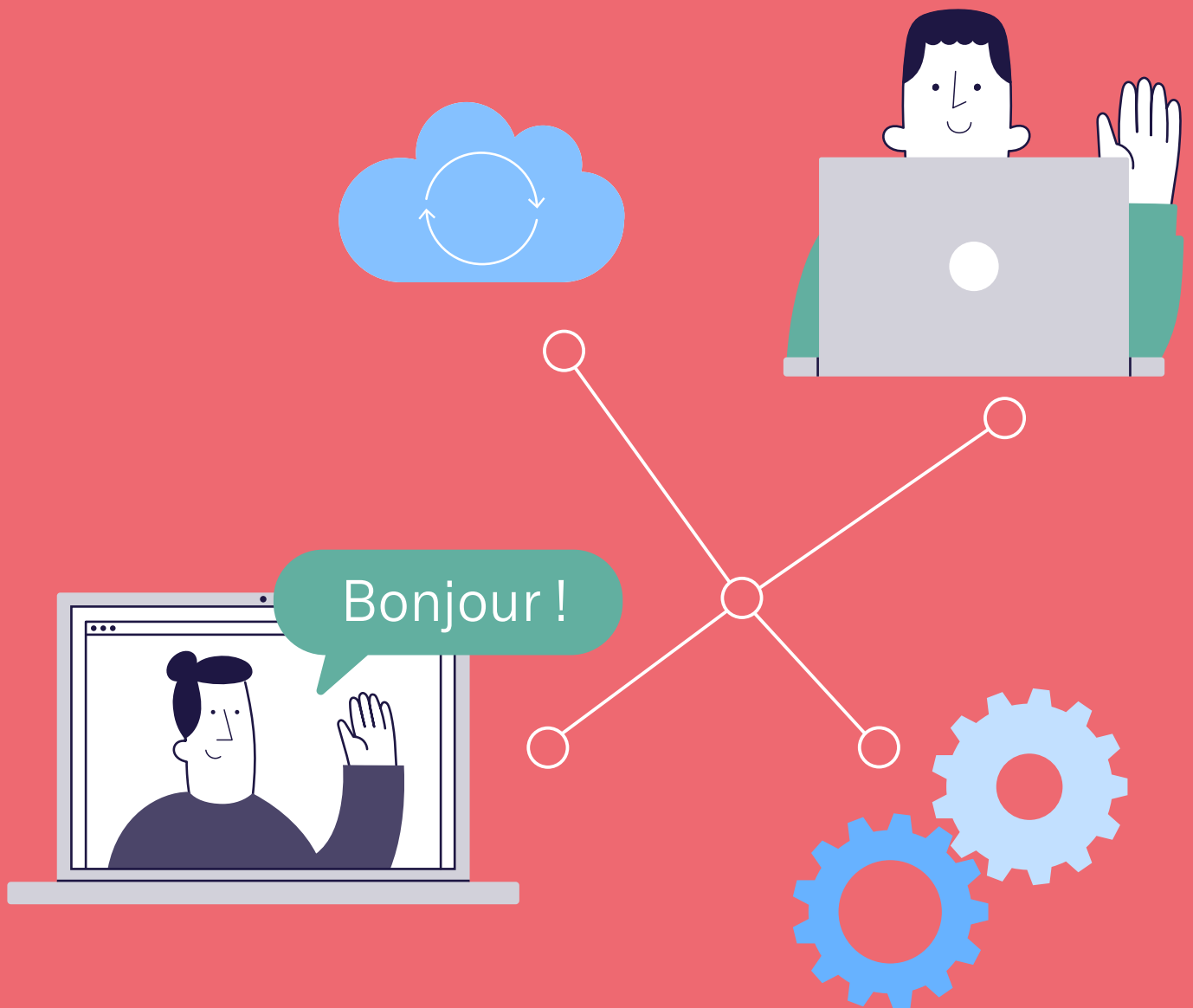
des communes voient la numérisation comme une  
opportunité. Les principales motivations sont  
l'amélioration des services et des bénéfices clients.

Enquête auprès des communes sur la  
numérisation 2024 de l'association Ma commune



# 5

# Communi- cation



## 5.1 Mise en réseau et échange de connaissances

En 2024, le secrétariat de l'ANS a pris part à différentes manifestations publiques et spécialisées, et rencontré divers partenaires afin de renforcer le réseau, la collaboration et les échanges de connaissances au sein de l'administration, aux trois échelons de l'État ainsi qu'avec le secteur privé, le monde scientifique et la société civile. Il a organisé lui-même certaines manifestations et participé à d'autres. L'aperçu ci-après ne mentionne ni les réunions statutaires d'organes, ni les séances de coordination. En outre, 38 réunions des groupes de travail, qui ne figurent pas non plus dans l'aperçu, ont eu lieu en 2024.

03.01.2024

Séminaire « Gouverner aujourd'hui »  
de la Fondation ch  
Table ronde avec P. Giarritta  
Interlaken

22.01.2024

Webinaire du groupe de travail  
Cloud Governance et Workplace  
En ligne



01.02.2024

Assemblée des délégués de l'ANS  
Berne



21.02.2024

Groupe intercantonal  
E-Government de  
la Conférence suisse  
des chanceliers d'État  
Berne



19./20.03.2024

Swiss eGovernment Forum 2024  
Présentation de la stratégie de  
l'ANS par P. Giarritta, point de  
contact du secrétariat de l'ANS  
et présentation de deux solutions  
hébergées par l'ANS  
Berne

07.03.2024

Ostschweizer-  
Regierungskonferenz  
Exposé de P. Giarritta  
Heiden

21.03.2024

Webinaire du groupe de travail Voice  
En ligne

24./25.03.2024

Hackathon « Open Legal Lab » de l'association  
eJustice.ch, de l'Office fédéral de la justice  
et de l'association Opendata.ch, avec l'ANS  
en tant que partenaire  
Magglingen

02.05.2024

Assemblée générale  
de l'association eCH  
Zurich



07.05.2024

eGovernment-Symposium  
Exposé de P. Giarritta et table d'information  
du secrétariat de l'ANS  
Sierre



22.05.2024

Groupe intercantonal E-Government de  
la Conférence suisse des chanceliers d'État  
Berne



29.05.2024

Webinaire du groupe de travail  
Cloud Governance et Workplace avec  
le groupe de travail Cybersécurité  
En ligne



04.06.2024

Forum Communication  
numérique de la Chancellerie  
fédérale, en collaboration  
avec le secrétariat de l'ANS  
Berne

04.06.2024

DigiDay Bern  
Exposé de P. Giarritta  
Berne



19.06.2024

Conférence OneVoice, manifestation  
spécialisée du groupe de travail Voice  
Olten



09.08.2024

Séance d'été du Conseil d'État  
du canton de Glaris  
Exposé de P. Giarritta  
Weissbad

21.08.2024

ZUSAMMENKUNFT der Gemeinden  
Dübendorf

28.08.2024

Groupe intercantonal E-Government de  
la Conférence suisse des chanceliers d'État  
Berne

27.08.2024

Conférence sur les marchés publics informatiques  
de la Haute école spécialisée bernoise  
Berne

29.08.2024

Conférence Cloud et Workplace  
Manifestation spécialisée en ligne des  
groupes de travail Cloud Governance  
et Workplace

05.09.2024

Remise des prix du concours de  
cyberadministration, 1<sup>re</sup> place  
dans la catégorie «Processus  
administratifs repensés du début  
à la fin» attribuée aux Services  
du Parlement pour le projet  
CURIAplus  
Berlin



05.09.2024

Assemblée des délégués  
de l'ANS  
Aarau



06.09.2024

Assemblée des délégués  
de la Conférence suisse  
sur l'informatique  
Aarau

26.09.2024

Conférence  
nationale sur la  
cybersécurité  
Berne

19.09.2024

Abraxas-Academy,  
exposé de S. Steiner sur  
la stratégie de l'ANS  
En ligne





03.10.2024

**Soirée de l'association eCH**  
Allocution de bienvenue de  
P. Giarritta  
Berne

10.10.2024

**GovTalk 2024**  
Table ronde avec  
P. Giarritta  
Berlin

06.11.2024

**Forum Communication  
numérique de la Chancellerie  
fédérale, en collaboration  
avec le secrétariat de l'ANS**  
Berne

23.10.2024

**Congrès sur l'informatique**  
Exposé de P. Giarritta  
Saint-Gall

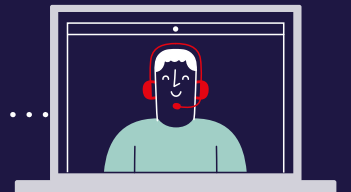


14.11.2024

**Conférence d'automne de  
la Société suisse des sciences  
administratives, discours  
d'ouverture de la conseillère  
fédérale Karin Keller-Sutter  
et exposé de M. Dieth**  
Berne

21.11.2024

**Manifestation de lancement de  
l'Alliance Inclusion numérique Suisse**  
Table ronde avec P. Giarritta  
Berne



21.11.2024

**Colloque national E-Accessibility,**  
événement en ligne du Bureau fédéral  
de l'égalité pour les personnes  
handicapées en partenariat avec  
l'ANS  
En ligne

03.12.2024

**Swiss Community Day on Data,**  
en collaboration avec l'Office  
fédéral de la statistique  
Zurich



04.12.2024

**Groupe intercantonal  
E-Government de la  
Conférence suisse des  
chanceliers d'État**  
Berne

13.12.2024

**Webinaire concernant  
le rapport comparatif sur  
la cyberadministration :  
vue d'ensemble et résultats  
de la Suisse**  
Présentation en ligne  
organisée par le secrétariat  
de l'ANS

→ 2025

## 5.2 Newsletter

Six éditions de la → [newsletter de l'Administration numérique suisse](#) ont paru en français et en allemand en 2024. Celle-ci comptait près de 3400 abonnés en fin d'année. L'ANS publie régulièrement dans sa newsletter des informations sur la numérisation et l'informatique dans l'administration publique. Les contributions de la Confédération, des cantons, des villes et communes ainsi que des partenaires de son réseau y sont les bienvenues.

## 5.3 Site Internet

Le site [administration-numerique-suisse.ch](#) existe en quatre langues. En 2024, il a reçu la visite d'environ 91 650 personnes (2023: 66 100), qui y ont consulté près de 180 130 pages (2023: 140 500). Sa rubrique «News» diffuse régulièrement des informations ou des communiqués de presse. Un aperçu des manifestations à venir est également proposé. Le centre de téléchargement des publications donne accès à un grand nombre d'études, de rapports et de documents. Le site présente en outre les projets et mesures du plan de mise en œuvre de l'ANS, ainsi que les divers organes de l'ANS. En 2024, de nouveaux articles ont été publiés sur le → [blog juridique](#). Géré conjointement par le secrétariat de l'ANS et l'association [eJustice.ch](#), ce blog fournit des réponses aux questions sur le droit de la cyberadministration et répertorie les lois pertinentes.

## 5.4 Publications

Le secrétariat n'a fait imprimer aucun rapport ou brochure pendant l'année sous revue, préférant miser exclusivement sur les publications en ligne.

### Rapport annuel 2023 de l'ANS

Approuvé le 25 avril 2024 par l'organe de direction politique de l'ANS, le → [rapport annuel 2023](#) peut être téléchargé en français, en allemand et en italien sur le site Internet de l'ANS.

### Rapport final sur la stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023

Les résultats obtenus dans le cadre de la dernière stratégie sont présentés dans un rapport final et les connaissances acquises sont intégrées dans le processus de développement. → [Publications de l'Administration numérique suisse](#)

### Rapport de monitoring 2024

Conçu comme une aide pour formuler les priorités et les mesures à adopter, le rapport de monitoring résume la situation actuelle par une évaluation autocritique. → [Rapport de monitoring 2024](#)

Par ailleurs, les groupes de travail ont rédigé et publié divers rapports et études en 2024:

- [Étude «Design Exchange in der Cloud»](#) (commandée par le groupe de travail [Cloud Governance et Workplace](#), en allemand)
- [Étude «Wireless der Zukunft», partie 2](#) (commandée par le groupe de travail [Voice](#), en allemand)
- [Rapport sur les résultats du groupe de travail de l'ANS consacré à la standardisation du contenu des preuves \(iSVC\)](#)
- [Utilisation de l'infrastructure de base de Swisdec pour une transmission de données structurées conforme aux normes eCH](#)

## 5.5 Relation avec les médias

En 2024, le secrétariat est parvenu de nouveau à placer des articles et des entretiens dans la presse spécialisée. Sur les réseaux sociaux, il a été particulièrement actif sur LinkedIn.

La liste ci-dessous indique les articles concernant le secrétariat de l'ANS ayant paru dans des publications spécialisées:

### «Guide pratique du numérique pour les communes» dans le magazine «Commune Suisse» (initiative conjointe avec l'Association des Communes Suisses)

- L'accessibilité à l'ère du numérique: mode d'emploi pour votre commune  
→ [édition de mai 2024](#)
- Comment archiver des documents numérisés?  
→ [édition de septembre 2024](#)
- Un même projet numérique pour plusieurs communes: comment ça marche?  
→ [édition de décembre 2024](#)

### Cyberadministration: des contacts numériques facilités avec l'administration

Revue Suisse, interview de P. Giarritta, mai 2024

- [Revue Suisse: cyberadministration: des contacts numériques facilités avec l'administration](#)

### Vorteile und Erfolgsfaktoren für gelungene E-Partizipation

ITforGov de la Netzwoche, en collaboration avec L. Nicolussi, membre de l'organe de direction opérationnelle de l'ANS, octobre 2024, en allemand uniquement

- [Vorteile und Erfolgsfaktoren für gelungene E-Partizipation | Netzwoche](#)

# Impressum

Le présent rapport annuel a été approuvé le 3 avril 2025  
par l'organe de direction politique de l'ANS.

## Édition

Administration numérique suisse

## Renseignements

Secrétariat de l'Administration numérique suisse

Maison des cantons

Speichergasse 6

3003 Berne

→ [info@digitale-verwaltung-schweiz.ch](mailto:info@digitale-verwaltung-schweiz.ch)

→ [administration-numerique-suisse.ch](http://administration-numerique-suisse.ch)

## Rédaction du rapport annuel

Secrétariat de l'Administration numérique suisse

## Graphisme

→ [wapico.ch](http://wapico.ch)

Parution avril 2025

Le rapport peut être téléchargé au format PDF accessible.

© Copyright Administration numérique suisse



Digitale Verwaltung Schweiz  
Administration numérique suisse  
Amministrazione digitale Svizzera



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN  
CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX  
CONFEDERAZIUN DEI GOVERN CANTONALI  
CONFEDERAZIUN DA LAS REGENZAS CANTUNALAS



Schweizerischer Gemeindeverband  
Association des Communes Suisses  
Associazione dei Comuni Svizzeri  
Associaziun da las Vischnanças Svizras

Schweizerischer Städteverband  
Union des villes suisses  
Unione delle città svizzere

